

SERMERIEU

2013



Trait d'Union

N°39

La rentrée scolaire



Classe Patricia BOUCHER



Classe Murielle MIEGE



Classe Nadège GUILLAUD



Classe Séverine SOULAGE



Classe Caroline FRUTOS



Classe Cécile KAEMMERLEN



Classe Delphine GRADELER



Karine Gabrovec
28 rue des Augustins
38510 Morestel

04-74-80-54-84
capvertphoto@free.fr
www.capvertphoto.fr

Tirage argentique et numérique
Album photo instantané

Mariages
Portraits
Photo d'identité

Restauration photos anciennes
Encadrements



2010, 2011, 2012, les années se suivent et les difficultés perdurent. La crise s'est, depuis toutes ces années déjà, invitée dans la vie de nombre de nos concitoyens.

Que sera 2013 ? Les projections ne sont pas très optimistes, souhaitons que notre gouvernement et nos hommes politiques mettent tout en œuvre pour réussir.

Dans ce contexte peu favorable nous maintenons le cap et gérons les finances de la commune au mieux des possibilités qui nous sont offertes.

L'année 2012 a été moins riche en investissement que l'année 2011, seule, la sécurisation des piétons depuis le restaurant jusqu'au cimetière s'est concrétisée et sera poursuivie jusqu'au carrefour de la route d'Ossée et de la route de la Brosse.

Les travaux de rénovation de la salle des fêtes n'ont pu tous être menés à terme pour des problèmes d'accessibilité et de permis de construire. Ils débuteront début mai 2013.

Le permis de construire de l'atelier municipal implanté sur la zone artisanale, est en cours d'instruction. Les travaux sont prévus en milieu d'année.

Engagé en décembre 2008, et après quatre années de travail important, par 12 voix en faveur du projet et une voix contre, la commune de Sermerieu a approuvé son Plan Local d'Urbanisme le 17 décembre dernier.

Destiné à remplacer le Plan d'Occupation des Sols (POS), le PLU est forcément moins favorable qu'un Plan d'Occupation des Sols, parce que la réglementation actuelle est bien plus contraignante que la précédente. Il intègre les nouvelles normes imposées par les différentes lois d'urbanisme qui se sont succédées depuis plus de 10 ans (SRU, Grenelle 1 et 2), et prend en compte les orientations déterminées par le SCOT de la Boucle du Rhône en Dauphiné.

Le PLU a également permis de déterminer les orientations de la commune en matière de développement pour les prochaines années et la politique communale, pour que Sermerieu reste un village, avec la volonté de limiter l'habitat diffus, d'encadrer la création de nouvelles zones d'habitations pour conserver l'atmosphère de proximité, de protéger nos espaces naturels et agricoles.

Je m'associe aux conseillers municipaux pour vous présenter tous mes vœux les plus sincères de bonne santé, d'épanouissement personnel, pour vous-même, vos familles et tous ceux qui vous sont chers.

J'y ajoute volontiers mes vœux de réussite dans vos activités et vos projets.



Le Maire

Jean-Claude BOUVET



Sommaire

- 1 Le mot du maire
- 2 Sommaire
- 3 Infos pratiques
- 4 Compte administratif
- 5 Infos communales
- 6 Infos communales
- 7 Infos communales
- 8 Infos communales
- 9 Infos communales
- 10 école couleurs
- 11 Sou des écoles
- 12 Publicités
- 13 Urbanisme
- 14 Maisons fleuries
- 15 Maisons fleuries
- 16 Environnement
- 17 Environnement
- 18 Comité des fêtes
- 19 FNACA
- 20 Toujours en forme/ De fil en aiguille
- 21 Entente amitié
- 22 Toujours jeunes
- 23 Commission animation et culture
- 24 Commission animation et culture
- 25 Commission animation et culture
- 26 ACCA
- 27 Alors on Dance / Tai Chi Chuan
- 28 Basket/Chorale Continuo
- 29 Basket/Vannerie
- 30 Publicités
- 31 Olouise animation / Fitness
- 32 Association bouliste/Travail de l'argile
- 33 Médiathèque
- 34 Communauté de communes
- 35 Communauté de communes / cli
- 36 ISA /Coordination des retraités
- 37 Maison de Pays/CLD
- 38 Football
- 39 Sictom
- 40 Centre social
- 41 Centre social
- 42 Publicités
- 43 Sapeurs pompiers
- 44 Publicités
- 45Paroisse Saint Pierre/OSEZ Groupe
- 46 SIM
- 47 Lo Parvi
- 48 Etat civil

2ème de couverture : rentrée des classes
3ème de couverture : état civil
4ème de couverture : calendrier des fêtes

MAIRIE

Horaires

Mardi, Jeudi et Vendredi : 13h30 à 17h30

Mercredi : 8 à 12 heures

1er et 3ème Samedi du mois : 9 à 12 heures

Merci de respecter les horaires d'ouverture

Téléphone : 04 74 80 16 79

Fax : 04 74 80 30 49

Mail : sermerieu.mairie@orange.fr

Site internet : www.sermerieu.fr

Www.sermerieu.com

AGENCE POSTALE

Horaires d'ouverture

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi :
de 8h45 à 11h45

Samedi : de 8h30 à 11h30

Téléphone : 04 74 80 16 19

N° 39 année 2013

Responsable de publication : Jean-Claude BOUVET, Maire

Conception et mise en page :

Jean-Claude BOUVET

Maurice MILAN

Impression par nos soins

Ce bulletin est diffusé gratuitement
dans tous les foyers de la commune.



Gendarmerie :

17 ou 04-74-80-00-17

Pompiers : 18

SAMU : 15

Centre anti-poisons :

Lyon : 04-72-11-69-11

Grenoble : 04-76-76-56-46

Hôpitaux :

Médipôle Bourgoin-Jallieu : 04-74-27-30-99

Clinique St Vincent de Paul : 04-74-43-60-60

Belley : 04-79-42-59-59

Pont de Beauvoisin : 04-76-32-64-32

Médecins :

Dr Akbaraly : 04-74-83-11-16

Dr Deviller / Desmet / Genoux-Prachex : 04-74-80-00-30

Dr Vigliano : 04-74-80-23-24

Dr Amhaz : 04-74-80-32-40

Dr Moccelin : 04-74-88-91-75

Dr Cuomo-Robert : 04-74-18-03-21

Pédiatre :

Dr Tournan : 04-74-33-22-51

Pharmacies :

Rullier (Morestel) : 04-74-80-02-33

Vermorel (Morestel) : 04-74-80-04-48

Arbet (Vézeronce-Curtin) : 04-74-80-28-97

Infirmières :

Roybin / Deschamps : 04 74-80-64-62

Vétérinaires : Clinique des Roches : 04-74-80-17-53

EDF : 0-810-333-138 GDF : 0-810-60-20-20



A.C.S.I. Veuve civiles : 04-74-80-13-96 Centre Social Odette Brachet Le 3ème Vendredi du mois de 14h30 à 16h00

Caisse d'allocations familiales : CCPC

Le 2ème et 4ème Mardi de 14h00 à 16h00

Technicien conseil CAF : 0 810 25 38 80 CCPC 2ème et 4ème Mardi 14h - 16h

Borne visio conférence Lundi 13h30 - 16h30

Centre d'information des droits de la femme : Centre Social Odette Brachet sur RDV : Le 2ème et 4ème Jeudi du mois de 9h00 à 10h30

Mutualité sociale agricole : Mlle Guiguet : 04-74-93-08-01 - Le 3ème Mercredi du mois de 9h00 à 12h00

Assistante Sociale : Assurance maladie CARSAT

Sur rendez-vous Mme Pourquier 0474 93 94 08 - Mme Mailler 04 74 93 94 09 - Secrétariat 04 74 93 34 44 ap.midi

Centre Médico-Social Jeudi : 13h30 - 16h30

CARSAT Rhône-Alpes (ex CRAM) Tél: 3960 CCPC 1er Mardi 9h - 12h sans RDV - 13h30 - 16h30 sur RDV

CONSEIL GENERAL Assistantes Sociales, PMI Centre médico-social 103 rue des tabacs : 04 74 80 04 31

Association CONTACT : 04 74 93 18 61 Centre Social Odette Brachet

Point Info Autonomie : Mairie Morestel Mardi 14h30 - 17h sur RDV sur Brangues : Mercredi 14h - 16h

Centre de Planification : Parc du Clos Claret salle des Peupliers 1er Mercredi 14h30 - 17h

Permanence d'accueil des Personnes Handicapées : Mme Claudel 04 74 18 65 70 pour prendre RDV Centre Médico-Social 2 Jeudi matin par mois sur RDV

A.R.S. Aide aux victimes : 04 74 43 97 67 Mairie de Morestel Vendredi : 9h - 12h sur RDV

Conciliateur de Justice : 04 74 80 09 77 Mairie de Morestel 3ème Jeudi matin sur RDV

Secours Catholique : 06 72 80 19 62 - 112 rue Blanche Jeudi 14h - 18h

Resto du Coeur : 06 59 95 72 24 70 route de Grenoble De décembre à mars : Lundi 9h30 - 12h et 13h30 - 16h - De mai à octobre : un Lundi tous les 15 jours

Service social départemental : 04-74-80-04-31 - 103 rue des tabacs 38510 Morestel
Assistante sociale du secteur : Mme Morne :

Consultations de nourrissons et d'enfants (0-6ans) :

Les Avenièrès : 04-74-33-60-33

Morestel : 04-74-80-04-31

Compte administratif

COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2011 DISPONIBILITÉS FINANCIÈRES COMMUNALES

Les années précédentes, le compte administratif était présenté suivant la pièce comptable avec ses virements internes, ses reports, son excédent pouvant prêter à confusion..

L'excédent n'est pas une disponibilité ou un bénéfice, mais la somme des travaux prévus qui n'ont pu être réalisés dans l'année pour diverses raisons et reportés l'année suivante.

Pour éviter une mauvaise interprétation, cette année la représentation du tableau donne le bilan financier des possibilités d'investissement de la commune (hors subventions investissement).

RECETTES COMMUNALES TOTALES 2011	100%	1 083 557,00 €
Recettes fonctionnement	83%	899 452 €
Recettes investissement	11%	123 811 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Charges à caractère général	36%	283 560 €
Charges de personnel	45%	352 600 €
Autres charges de gestion courante	19%	144 542 €
DISPONIBILITE INVESTISSEMENT		
remboursement capitaux emprunts		37 000 €
DISPONIBILITE REELLE INVESTISSEMENT		265 855 €

Classement des communes du canton, recettes fonctionnement par habitant Donnees 2011

communes	recettes/fonctionnement		nombre habitants
	recettes	€/habitant	
creys mépieu	2 424 000 €	1 775 €	1 336
montalieu	3 878 000 €	1 300 €	2 983
les avenières	3 841 000 €	1 103 €	5 270
morestel	4 531 000 €	1 086 €	4 171
porcieu	1 654 000 €	1 068 €	1 549
le bouchage	487 000 €	832 €	586
passins	759 000 €	747 €	1 017
vezeronce	1 220 000 €	705 €	1 730
arandon	391 000 €	703 €	556
courtenay	749 000 €	653 €	1 147
sermerieu	968 000 €	648 €	1 494
veyrins	1 046 000 €	563 €	1 857
brangues	314 000 €	538 €	584
saint victor	588 000 €	506 €	1 162

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



De gauche à droite :

STEFANI-HUMBERT Carla - **LEBEL** Guillaume - **BELANTAN** Orlane - **SOULAGE** Coline - **BERTHAULT** Judith - **ALONSO** Julia - **MARTIN** Manon - **JULLIAND** Florent - **BOULEKOUANE** Esther - **PRETTO** Mattis - **FOLLIET** Loubiana - **DA CUNHA** Horick - **PRETTO** Loïs - **PELLET** Quentin - **DE OLIVEIRA** Mattéo

RÉCEPTION DE FIN D'ANNÉE

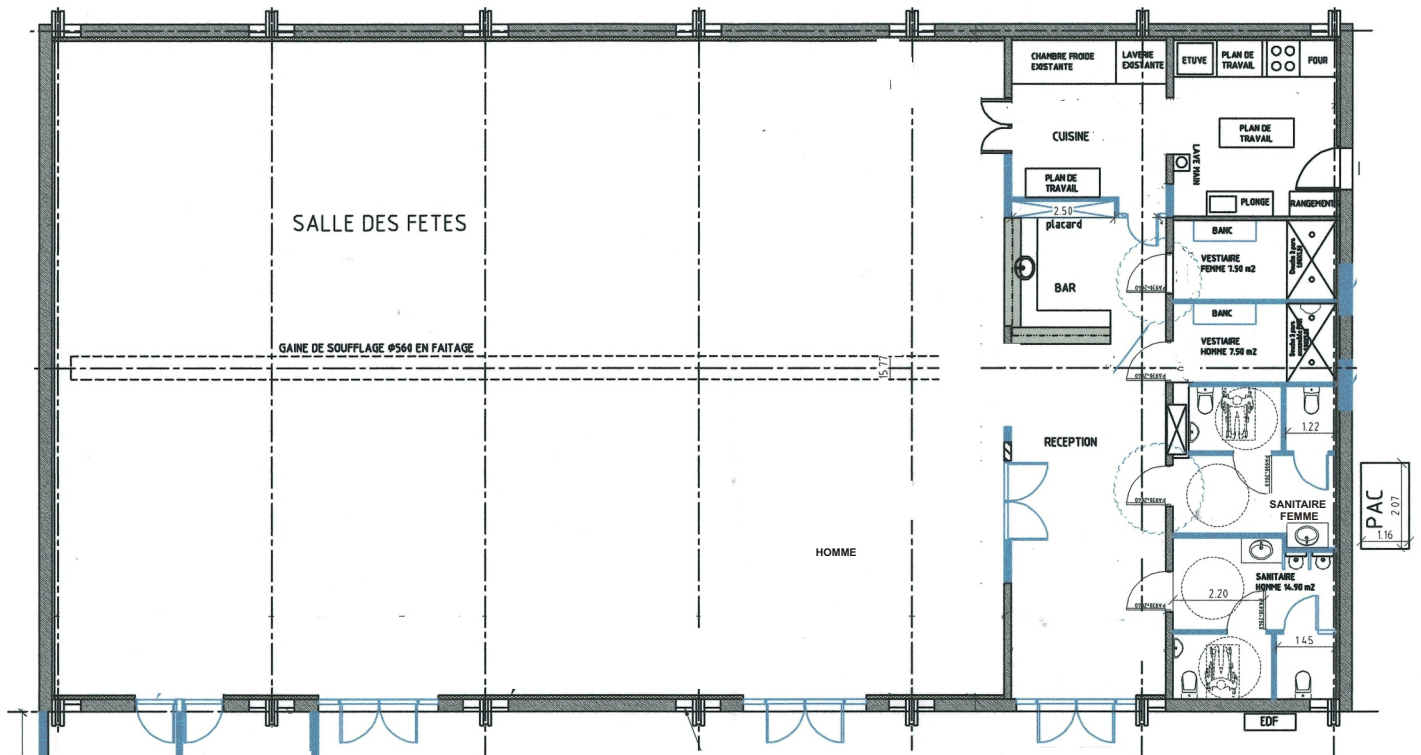
Le Vendredi 21 décembre, l'ensemble des employés communaux était convié à l'invitation du Conseil municipal et de M. Le Maire à la réception de fin d'année.

Après avoir remercié l'ensemble du personnel pour le travail accompli et le professionnalisme avec lequel celui-ci faisait face aux tâches journalières pas toujours évidentes, M. le Maire souhaitait à toutes et tous une bonne année et conviait les invités autour du buffet.



PERSONNEL MUNICIPAL

Secrétariat:	2 employées territoriales 1 service civique
Agence postale	1 employée territoriale
Service technique:	2 employés territoriaux 1 contrat aide à l'emploi
Groupe scolaire:	4 employées territoriales 1 contrat aide à l'emploi
Médiathèque:	1 contrat aide à l'emploi



Planning 2012

Janvier: appel d'offres
 Mai: début des travaux
 Octobre: mise à disposition

Montant estimatif des travaux HT: 280 264€

Plan de financement prévisionnel

Conseil Général de l'Isère	70 066€
DTER (préfecture demande en cours)	56 052€
Autofinancement	154 146€

Description

Une attention toute particulière a été apportée aux travaux de rénovation pour répondre aux directives et normes actuelles:

- remplacement complet de la toiture (panneaux sandwich)
- remplacement des menuiseries bois par des menuiseries Alu à rupture thermique, double vitrage
- réaménagement des sanitaires (accessibilité des personnes à mobilité réduite)
- isolation des murs par l'extérieur
- plafond et murs acoustique
- rénovation totale du chauffage (pompe à chaleur air/eau)
- refonte complète de la cuisine

Atelier municipal

Zone artisanale Jean-Marie Desvignes, construction de l'atelier communal de 300m² sur un terrain de
 montant estimatif des travaux HT: 280 000€ HT

Plan de financement prévisionnel

Conseil Général de l'Isère 40%	112 000€ HT
Réserve parlementaire (en cours)	
Autofinancement	168 000€ HT

Planning des travaux second semestre 2013



Déplacement doux RD244A



Sécurisation des piétons

Création d'un cheminement pour la sécurité des piétons entre le carrefour de la route de la brosse, le haut d'Ossée et le cimetière.

Montant des travaux 126 850€ HT

Plan de financement prévisionnel

Communauté de Communes du Pays des Couleurs:	63 425€ HT
Conseil Général de l'Isère (à confirmer)	38 055€ HT
Autofinancement	25 370€ HT

Lavoir du Marteray



Rénovation du lavoir du Marteray dans le cadre de l'action du CDRA Boucle du Rhône.

Attribution d'une subvention de 1 118€ pour un montant de travaux s'élevant à 4 317€ HT, marché confié à l'entreprise Ballefin Pascal.

Les travaux de rénovation consistent:

- à la remise en état du bassin (*curage, sablage, étanchéité*)
- à la reprise de la citerne
- au drainage du pourtour

Lavoir, fontaine Olouise



Rénovation du petit patrimoine

Pour la conservation du petit patrimoine communal, projet de remise en état du lavoir d'Olouise, des fontaines de la place de la mairie, de l'église, de l'entrée du village.

Coût de l'ensemble des travaux: 17 092€ HT

Dossier de demande de subvention de 6 836€ en attente de la conférence territoriale du conseil général de l'Isère.

Autofinancement 10 256€ HT

Fontaine Mairie



Fontaine Eglise



Fontaine Meunier



Infos communales

Eclairage public communal

A compter du 1 janvier 2013, les installations de l'éclairage public sont transférées à la Communauté de Communes du Pays des Couleurs qui prend la maîtrise d'ouvrage. Un diagnostic complet de toutes les installations a été effectué.

Un programme d'investissement pluriannuel sera validé, la priorité sera donnée à la mise aux normes et sécurisation des réseaux, à l'amélioration de la qualité et à la réduction de la consommation et de la pollution lumineuse.

La CCPC gère en lieu et place de la commune les contrats d'entretien, la mise en conformité des luminaires, des coffrets de commande, l'assurance du parc.

Le transfert de charges (consommation) se fera par répercussions sur l'attribution de compensation.

Restaurant scolaire

La deuxième phase d'amélioration de l'acoustique par la pose de panneaux absorbant sur les murs latéraux donne de bons résultats.



Déplacement doux RD 244

Mise en sécurité des piétons par l'équipement d'un trottoir depuis le restaurant jusqu'au carrefour rue pré passin et le cimetière.
Coût des travaux: 12 850€ HT subventionné par la CCPC (Communauté de Communes du Pays des Couleurs) à hauteur de 50% soit 63 425€



RÉSEAU ÉLECTRICITÉ

Renforcement du transformateur des sables et du réseau de distribution d'électricité, suite aux chutes de tension importantes constatées.

Mise en service de l'ensemble prévu début janvier 2013.



Sanitaire boule

Construction d'un sanitaire accessible aux personnes à mobilité réduite



DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL



Aventure, l'Échappée belle

Nous sommes partis 3 mois (du 25 Mai jusqu'au 24 Aout) à vélo, de la maison, avec des sacoches de 20-25 kg pour la tente, nourriture, duvet, matelas, réchaud. On a d'abord pris le train à Bourgoin jusqu'à Venise, puis le bateau jusqu'en Grèce. C'est de là qu'on a vraiment commencé notre voyage en vélo. On a parcouru la **Grèce et les îles Cyclades, l'Albanie, la Macédoine, la Serbie, la Croatie, la Hongrie**. Puis nous avons pris le train à Budapest (Capitale d'Hongrie) jusqu'à la frontière Suisse. On est revenu en vélo par les plateaux du Doubs, Jura et l'Ain. Quand nous sommes arrivés, nous avons fait 3 742 KM à vélo.



Les Météores en Grèce : un site où les moines ont fait leurs temples au sommet des montagnes. C'était super beau !

L'Amphithéâtre d'**Epidaure en Grèce** : même en chantant tout doucement sur la piste en bas, on entend jusqu'au dernier gradin !



Montagne de l'Albanie : Les gens travaillent encore avec des animaux ! Ils n'ont pas de tracteur pour labourer leurs champs.



En **Macédoine et Serbie**, les gens sont super accueillants (on a été invité plusieurs fois). Il fait aussi su per chaud, 48°C des fois ! L'eau des gourdes était bouillante ! et ce n'est pas toujours propre pour se baigner dans les rivières ou les lacs. En Macédoine, Serbie et Croatie, les gens parlent presque la même langue.



Des fois, c'était galère car la route n'était pas toujours goudronnée (pas assez d'argent) donc on devait pousser les vélos chargés, pendant plusieurs heures ! Quand on passe la frontière Hongroise ça change vraiment. C'est super propre, il y a des poubelles, des magasins partout, des fêtes. On se croirait en France.



MAËL et TIFENN

L'année 2012 fut une très bonne année pour ces deux frères. En effet, Rayane TAISSÉ, 15ans, a suivi le pas de son grand frère, Adel TAISSÉ, 18ans, dans le passage de leur ceinture noire et de leur première DAN. Ils l'ont obtenu successivement en mai et juin dernier, après de longs mois d'entraînements. Ces deux jeunes Sermerieulands sont licencié au Karaté Club de Morestel depuis maintenant 9 ans, et ont fait de ce loisir une passion.

Nos Champions





C'est en mai 2012 que la commune a lancé les travaux pour la création de la mare pédagogique sous l'œil avisé des enfants de l'école. La création de cette mare vient soutenir un programme pédagogique sur l'intérêt des zones humides que suit l'école avec l'association LO PARVI. L'inauguration de la mare a eu lieu le 18 Octobre 2012.



La restauration scolaire

Depuis 2009, le projet restauration collective local et bio est porté par les commissions environnement et scolaire. L'objectif était d'apporter une part de bio local, c'était l'idéal. C'est à la rentrée de septembre 2012, accompagné d'un petit apéritif, que les enfants ont pu goûter les plats de notre nouveau fournisseur. Ce restaurateur propose pour un prix équivalent des légumes/produits locaux, de saison et biologiques. Les premières réactions de la nouvelle cantine sont très positives. Le vendredi 12 septembre, les élus se sont invités à la table des enfants.

Bon appétit

Avec Odile, nous avons travaillé sur le thème des lapins, alors mardi 23 octobre, on a eu une invitée : Blanchette, le lapin de Cloé.

Nous l'avons regardée, caressée et même senti les griffes de ses pattes.

On avait réfléchi à ce qu'elle pouvait manger. Amors la maîtresse a apporté ; des pâtes, du jambon, de la saucisse, des bonbons, de l'herbe, des fleurs, des pissenlits, de la salade, des carottes.

Tous les enfants ont donné quelque chose à Blanchette et on a vu ce qu'elle avait mangé : l'herbe, la salade, les pissenlits, les fleurs et les carottes.

On a vu aussi dans sa cage qu'elle avait du maïs, des granulés et de l'eau.

Nous avons bien aimé avoir Blanchette dans la classe. !!!



Sou des Ecoles



- « Dis-moi, qu'a fait le Sou des écoles cette année écoulée ? »
- « Eh bien, les 13 membres adhérents ont initié des actions qui, avec l'aide de plusieurs parents et enfants (et même quelques personnes extérieures à l'école), ont permis de réaliser des bénéfices. »
- « Très bien ! Et que devient cet argent ? »
- « Figure-toi que le Sou a financé (à 90%) 3 à 6 activités à chaque classe de l'école ; le tout pour un montant de 9000€ ! »
- « Bravo ! C'est certainement enrichissant pour les écoliers ! »
- « Juge toi-même : selon les classes, ils ont pu faire de l'initiation au cirque, de la danse folklorique, aller à des séances de cinéma, visiter la caserne des pompiers, un horticulteur, voir une représentation théâtrale, rencontrer un auteur, visiter le zoo de St Martin la plaine et même aller en classe verte pendant 3 jours !... »
- « Alors là, je comprends bien l'apport du Sou des écoles pour les écoliers ! Pourvu que ça dure... »

Le Sou des écoles dit un grand MERCI à tous ceux qui le soutiennent, l'aident et participent à ses manifestations !!
Et nous repartons pour une nouvelle année !...

Bureau 2012-2013

Présidente : Julie Ribes
Vice-président : Jean-Charles Mairesse
Trésorière : Delphine Sauvage
Vice-trésorière : Marie-Laure Pays
Secrétaire : Solange Gagne
Vice-secrétaire : Maryline Gauci



Les membres du sou des écoles 2012/2013 : de gauche à droite, en bas : Audrey Vistalli, Julia Cheruel-Lacroix, Jean-Charles Mairesse, Julie Ribes, Eric Folliet, Maryline Gauci, Céline Nagel, Delphine Sauvage, Solange Gagne, Odile David, Isabelle Chambon-Ceretto, Viviane Reby.
De G à D en haut : Manue Blandin, Karen Jullian-Pigner, Prescillia Chambeyron, Marie-Laure Pays. + Nathalie Fanton (absente sur la photo)



Pizzas le 12 mai 2012



Kermesse le 30 juin 2012



Carnaval le 13 mars 2012

Programme 2012/2013

- Octobre/novembre : vente chocolats De Marliou
- 19 janvier 2013 : vente brioches à domicile
- Janvier/février : vente sacs imprimés dessins
- 16 mars 2013 : carnaval de printemps
- 20-21 avril ou 25-26 mai 2013 : tartes et pizzas au feu de bois
- 28 juin 2013 (à confirmer) : kermesse de l'école



TAXI JML

TRANSPORTS MEDICAL ASSIS

TAXI CONVENTIONNÉ

Organismes d'Assurance Maladie

Tous Transports - Toutes Distances

38510 SERMERIEU

Tél. 04 74 27 76 19 - Port. 06 30 56 78 40

GAEC VACHER HORTICULTURE

Ouvert tous les jours
sauf dimanche et jours fériés
8h30 - 12h00 14h00-18h00

Vente de :

Plantes à massifs, géraniums, pensées,
primevères, composition florales,
chrysanthèmes, cyclamens, légumes etc...

Daleigneu montée de Barmiguan

38510 CREYS-MEPIEU

Tél : 04 74 97 72 35

gaec-vacher@hotmail.fr



BOUTIQUE LESTRA LE BOUCHAGE

Torréfaction artisanale 04 74 80 04 62 Thés infusions

Machines à café,
accessoires
vaisselle



Cacaos
Chocolats
Coffrets cadeaux

ELECTROMENAGER
IMAGE - SON
ALARME - ANTENNE
SONORISATION

Distributeur

CANAL+

CANALSAT

BIS



Sarl MEYSSIN Père et Fils

496, Grande Rue - 38510 ARANDON

Tél. 04 74 80 81 66

Fax 04 74 80 88 48

FR 3349172899400014 - APE 524 L

FERMÉ LE MERCREDI

Site : www.extra.fr

Email : meysin.c.extra@orange.fr

CARRIERE T P L R A

2327 Rte de Sablonnières
38510 SERMERIEU

Tél. : 04.74.92.97.82 - Fax : 04.74.92.97.83

NÉGOCE ET EXTRACTION DE TOUS MATÉRIAUX
EXPLOITATION DE CARRIÈRES - VENTE AU DETAIL

Sable / Gravillons / Concassé / Tout venant / Pavé ...



**VENTE ET LIVRAISONS
AUX ENTREPRISES ET PARTICULIERS**

ELECTRICITE GENERALE

Chauffage électrique - ventilation
Alarme - Automatisation de portails
Panneaux photovoltaïques

Daniel DUBOIS
TIRIEU 38510 Courtenay

Portable 06 07 87 27 19

Téléphone 04 74 80 85 42 télécopie 04 74 80 85 14

SARL COUTURIER

MATÉRIELS AGRICOLES
Concessionnaire
Zetor

Tél. 04 74 80 16 98
Fax 04 74 33 02 71
44 rue Joseph Gallay
Le Bourg - 38510 PASSINS
m.couturier238@orange.fr

VENTE • ENTRETIEN
neuf & occasion

l'Atelier d'Isabelle

Couturière

Mme Isabelle TEILLON

Tél : 06 19 29 97 08

Tél : 04 74 96 22 65



Retouche • Confection • Broderie • Dépôt pressing

atelier.isabelle38@wanadoo.fr

80 rue de l'Abbatiale - 38890 ST CHEF



VET'ESTEL

Lingerie jour/nuit

Prêt à porter féminin 40 à 56

Atelier de retouches

Location de déguisements

253 Grande Rue - 38510 MORESTEL

Tél. 04 74 80 24 41

VERGER

verger38@wanadoo.fr

69 Rte de Sablonnières 38460 SABLONNIERES

- métaux ferrailles
- location de bennes
- déchets industriels
- gestion des véhicules hors d'usage
- produits métallurgiques neufs et réemploi
- distributeur Air Liquide et Butagaz

04 74 928 011



AIR LIQUIDE

BUTAGAZ

Déclarations préalables

MICHON Cyril
 DI DIA Nadia
 CARRAS Marc
 CONSORT ROCHET
 MADULI Wilfried
 YNNA Emmanuelle
 BORNE Claude
 CERETTO Eric
 RAVAZ-CARRIER Michel
 POSSETY Gilbert
 BIENFAIT Patrice
 SAUBIN Jean-Louis
 ROUSSET Pierre Albin
 OGIER-COLLIN Michel
 GILARDONE Carole
 PILLOUD Pascal
 Mairie de SERMERIEU
 DEBORDE-SERIS Marie-Claude
 GILLET Véronique
 HORNY Sébastien
 CORBET Damien
 YNNA Emmanuelle
 PATRICOT Franck
 RIGOLIER Alain et Marie-Louise
 GACHE François
 MOREAU Roselène
 AGATE SELARL
 VIGNAT Nicole
 ROURE Jean-Claude
 AGATE SELARL
 CHABERT-MADULI
 PASCAL Patrice

32 chemin du lissaud
 477 chemin des charbonnières
 263 grande rue
 rue de pierre montin
 878 chemin du mont
 509 chemin de culet
 399 chemin de la coche
 123 grande rue
 210 chemin du château
 1367 route d'Olouise
 158 chemin des charbonnières
 2180 chemin du Marteray
 2056 route d'Olouise
 686 chemin des sables
 331 rue de chatailles
 1877 route d'Olouise
 place de la mairie
 481 chemin des charbonnières
 44 impasse du Marteray
 1282 route d'Olouise
 405 chemin du château
 509 chemin de culet
 629 chemin de sésin
 37 chemin des sables
 chemin de la Madone
 360 chemin de collonges
 rue des terres plates
 586 chemin de collonges
 103 rue de chatailles
 rue des terres plates
 586 chemin de Collonges
 360 chemin de la Madone

création d'une fenêtre
 abri de jardin en bois
 création d'une porte
 détachement parcellaire
 abri de jardin + piscine
 poulailler
 abri de jardin
 création d'une porte fenêtre
 agrandissement d'un garage
 auvent sur terrasse
 chalet en bois
 poulailler
 abri à bois
 pose d'un velux

création de fenêtres
 fermeture d'une porte au préau
 baie vitrée
 création d'une fenêtre
 terrasse d'été
 reconstruction d'un four
 renouvellement mobil home
 mobil home dans un hangar existant
 division parcellaire
 garage
 terrasse surélevée
 détachement de 800 m²
 abri de jardin
 garage métallique
 détachement de 701 m²
 division terrain
 panneau solaire

VARNET Delphine
 VERNEREY Jean-Michel
 SARL ETAGES

700 chemin de la brosse
 448 rue des terres plates
 rue du four

maison individuelle
 maison individuelle
 2 logements dans une grange et
 construction d'un collectif 2 logements
 extension d'une maison
 maison individuelle
 maison individuelle
 garage
 agrandissement d'un hangar agricole
 exploitation agricole d'élevage
 maison individuelle
 rénovation bâtiment

SING Alain et Christelle
 FLORY Michel
 CHARASSE Bernadette
 MAOT Patrick
 PATRICOT Franck
 SCI GEMMA
 ASLANIAN Jayson
 CARRAS Christophe et Isabelle

2725 route d'Olouise
 chemin de Collonges
 431 rue des terres plates
 611 chemin de bois
 629 chemin de sésin
 509 chemin de culet
 rue des terres plates
 231 rue Chatailles

Permis de construire



Permanences Urbanisme
 Pour vous accompagner dans vos projets,
 et répondre à toutes vos questions,
 l'adjoint à l'urbanisme Alexandre BOLLEAU
 pourra vous recevoir les 1^{er} et 3^{eme} samedi du mois en mairie.
 (sur rendez-vous)

Maisons fleuries

Remise des prix des maisons fleuries

Une quarantaine de personnes était présente pour la remise des prix des maisons fleuries. Le Maire Jean-Claude Bouvet souhaitait la bienvenue à tous, ensuite les membres de la commission maisons fleuries, Isabelle Carras, Michèle Paret et Marie-Claude Milan qui avaient eu la difficile tâche de faire la sélection, précisaient quels avaient été les thèmes choisis à l'issue des différentes tournées dans la commune.



Cinq thèmes avaient été définis : Première fois (pour un premier fleurissement remarqué), Bords de route, Portes et fenêtres, Vue d'ensemble et Artistique, charme et originalité.

Puis ils remettaient à chacun des quarante trois lauréats un diplôme ainsi qu'un ensemble composé de 34 bulbes de différentes variétés. .

A l'issue de cette remise de prix, le Maire remerciait toutes les personnes présentes pour leur participation au fleurissement permettant l'amélioration de la qualité de vie dans la commune.



Christine et Eric VALLIN



Audrey et Raphaël DESCHAMPS



Josiane DUFFOUR



Fabérique HERVIER



Marie-Claude ANGOT



Colette VERE



Aurore PRIEUR et Philippe GIANESSI



Maisons fleuries



Le patrimoine bâti : le moulin à vent de Sermérieu



Après des recherches en Archives départementales et une rencontre avec un archéologue spécialiste des moulins à vent, nous avons pu collecter de nombreuses informations sur le moulin à vent. Un inventaire des moulins à vent et hydrauliques ordonné par Napoléon 1er fut réalisé en 1809 à des fins essentiellement militaires. A cette époque 48 moulins à vent sont recensés en Dauphiné (départements 38-05-26), aujourd'hui seulement 6 sont encore debout dont celui de Sermérieu. Notre moulin à vent est cité dans les archives dès le 18ième siècle. Le 16 septembre 2012, a eu lieu la journée du Patrimoine, occasion pour certains de découvrir l'origine et l'histoire des moulins à vent.

Un partenariat avec le CNRS de la faculté de Grenoble est envisagé.

Au printemps, sur les pelouses sèches vous pourrez découvrir la Pulsatile rouge. Cette espèce est utilisée en médecine, elle contient des substances utilisées contre les rhumes. Elle est protégée par la loi. Cette espèce laisse place ensuite à de magnifiques Orchidées, dont certaines se déguisent en insectes.



Le patrimoine naturel

La biodiversité représente la diversité des êtres vivants et écosystèmes. Des inventaires ont été réalisés et viendront compléter le travail de l'association LO PARVI, des Chasseurs, des Forestiers... dans le projet du plan de gestion du Culet. Nous avons découvert des joyaux de la biodiversité sur votre commune.

Au Culet... laissez-vous guider par le chant de la rainette: grenouille qui grimpe aux arbres, du crapaud accoucheur. Chez cette espèce c'est le mâle qui s'occupe des œufs. Le castor qui fabrique des barrages et la tortue cistude, espèce d'eau douce, y sont présents. Papillonnant le long du ruisseau ... des demoiselles et Agrions



EXPOSITIONS

La commune a accueilli trois expositions : l'inventaire des zones humides, le patrimoine du canton de Morestel et l'exposition de la mare pédagogique créée par les enfants de l'école communale.

Plan d'entretien des espaces communaux

Après une phase d'expertise, confiée à un bureau d'étude, la commune s'est engagée officiellement en 2010 dans la gestion des espaces verts communaux en abandonnant tous produits chimiques. En 2012, l'objectif est atteint aucun pesticide n'a été déversé sur les terrains communaux. Aujourd'hui l'objectif de la municipalité est de travailler sur l'aménagement du cimetière afin de le rendre plus verdoyant et agréable en facilitant le travail d'entretien.



Audrey HAUTEFEUILLE en service civique 8 mois, grâce à sa forte motivation, a contribué à faire avancer les thèmes portés par la commission environnement et cadre de vie. Elle a pu recenser quelques richesses de notre commune.

Plan Local D'urbanisme

Un inventaire des sources en eaux, des arbres remarquables et des petites zones humides fut réalisé. L'ensemble de ces éléments fut retranscrit sur des cartes intégrées au PLU.

Le déplacement doux

Le conseil municipal des enfants et la commission scolaire, épaulés par des élus référents, initie le Pédibus au mois de mai dernier durant une semaine.

Cet événement fut une réussite, comme au fil de la semaine, de plus en plus d'enfants rejoignent le pédibus. En septembre dans le cadre de la semaine d'éco-mobilité « tous à pieds ou à vélo vers l'école » les enfants qui ont joué le jeu se sont vu récompensés d'une petite collation. Les deux commissions environnement et scolaire ont organisé une réunion, en octobre, de bilan et d'échanges pour envisager des suites.

Dans le cadre du déplacement doux, des aménagements sécurisés ont été réalisés entre le bourg et l'école et entre le bourg et le cimetière. La commune envisage maintenant de créer un cheminement piétons partant du hameau d'Ossée jusqu'au Cimetière.



Journée nettoyage de printemps

Cette année encore, l'ACCA et la commission environnement se sont associées pour mener ensemble le nettoyage de printemps. Ce fut l'occasion pour les participants avec l'aide de chevaux et d'ânes, de sillonner la commune pour la débarrasser des dépôts d'ordures sauvages.

Comité des Fêtes



Théâtre

Les Tréteaux de Clodomir ont joué la comédie « Alirazade et les mille et une gaffes ». Les spectateurs sont venus nombreux applaudir la troupe. Comment l'arrivée d'un génie peut changer et compliquer la vie d'un jeune peintre Valentin, épris de son modèle Isabelle.

Foire

Pour cette 34ème édition de la foire que les organisateurs voulaient plus rurale, la pluie non désirée s'est invitée et a persisté toute la journée. Cela n'a pas empêché les forains de venir s'installer mais les badauds étaient peu nombreux. Les plus téméraires sont malgré tout venus voir les animaux de la ferme ainsi que les vieilles mécaniques. La météo incitait à rester à table et les nombreux amateurs de pot au feu l'ont bien compris, puisqu'une cinquantaine de repas ont été emportés et plus de 400 repas ont été servis sur place.



Comice agricole à Courtenay

Le comité des fêtes a participé au comice agricole qui se tenait à Courtenay les 25 et 26 août. Pour travailler dans la continuité sur le thème des animaux de la ferme, il a été choisi cette année de réaliser une caye et ses petits cayons. Ceux-ci ont été confectionnés et décorés avec de nombreuses fleurs. Le char sur lequel avait pris place quatre enfants était conduit par notre ami Jean-François.





19 mars 1962, 19 mars 2012. Il y a un demi-siècle, les accords d'Evian mettaient fin à huit années de conflit en Afrique du Nord. Cette guerre aura marqué toute une génération : celle des deux millions d'appelés du contingent, qui ont toujours fait preuve de loyauté ; celle des milliers de rapatriés, harkis, etc, qui ont vécu l'exil forcé en ce printemps 1962.

Le 50ème anniversaire du cessez-le-feu a été commémoré dans toutes les villes et communes de France avec ferveur et dignité.

Le 28 septembre, le secteur de Bourgoin-Jallieu (31 comités en Nord-Isère) a

rassemblé près de 150 adhérents à St Romain de Jalionas. 4 camarades de Sermérieu ont participé à cette rencontre.

Le 11 octobre, notre comité s'est réuni au foyer municipal sous la présidence de Paul Richard.

Après l'appel des camarades disparus, suivi par une minute de silence, place était donnée à l'ordre du jour :

- reprise des cartes 2013
- reconduction de l'ancien bureau pour une année
- approbation des comptes
- compte rendu des activités



Le 11 juin, avec les épouses, retrouvaille gastronomique à l'Auberge du Marais au Bouchage. Le 16 août, le bureau avait convié tous les adhérents(tes) pour un repas « chevreuil » au chalet des chasseurs. Au menu : escargots, terrine, civet et pâtes fraîches. Merci encore à tous les acteurs de cette journée, en particulier à notre collègue Jojo Grandchamps.

Bonne ambiance également le 23 août à Trept, lors de la journée inter-comités et challenge F.N.A.C.A.

André JUPPET nous a quitté le 16 juillet : le 8 mai 2010, il avait reçu le diplôme d'honneur du secrétariat à la défense

Justin CONTI, de la Coche, décoré de la croix du combattant le 11 novembre 2000 est décédé à Bourgoin le 20 juillet.

Au nom du monde combattant, nous adressons à leurs familles nos témoignages de sympathie. Nous vous demandons de réserver l'après-midi du 5 mai 2013 pour un thé dansant à la salle polyvalente.



A tous, bonne et heureuse année !



Toujours en forme

En ce début de saison 2012/2013 un changement important est intervenu dans notre cours de GYM, en effet Marie-Thé Allard, notre monitrice depuis 2003, a cessé son activité; elle est remplacée par Marie-Christine Perraudin. C'est avec un plaisir évident que nous nous sommes retrouvés le 5 septembre, l'adaptation aux nouveaux programmes s'est faite sans difficulté et nous sommes toujours aussi nombreux à pratiquer dans la bonne humeur une activité physique qui nous permet de rester en forme.



Présidente : Marie-Claude Milan
Vice-présidente : Madeleine Gautronneau



Trésorière: Claudette Jacob
Secrétaire: Monique Pavot
Renseignement: 0474802856

De Fil en Aiguille

Depuis une douzaine d'années, le mois d'octobre voit l'association « de fil en aiguille » reprendre son activité.

C'est toujours dans une ambiance amicale que se déroulent nos après-midi. Notre association est ouverte à toutes les personnes, débutantes ou confirmées, qui désirent coudre. Vous pourrez confectionner l'ouvrage que vous désirez, avec l'aide de notre monitrice, Germaine. L'association met à votre disposition surjeteuses, machines à coudre et patrons.

Les horaires sont de 14 à 17 heures, les mardis, dans la salle de l'atelier (au-dessus de la salle des fêtes). La première séance est gratuite.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous joindre au 04 74 80 00 75 ou 04 74 80 17 12 ou mieux, venez nous voir.



Entente Amitié

Une nouvelle saison va s'achever et l'heure du bilan arrive.
Tous nos challenges ont remporté un énorme succès grâce à une météo favorable.

L'année à venir accueillera un nouveau challenge, celui de Max Tavernaud.

La réussite de nos rencontres a profité à notre trésorerie avec la vente de grillades, frites, etc... et aussi à l'affluence à la buvette aidée par la température estivale.

Pour respecter la coutume, une sortie a été organisée le 16 juin dans le Vercors.

Au programme : Visite de la grotte de Drayes Blanche

Visite de l'exposition de figurines de Provence

Repas succulent au restaurant à l'initiative de Mr Merle.

Dégustation de la Clairette de Die avant de prendre le chemin du retour.

Un casse-croûte attend toujours les heureux voyageurs à l'arrivée au village.

Bien que très fréquenté, notre Club accepte avec plaisir les nouveaux adhérents qui désireraient partager tous ces moments de convivialité.

Contacteur : P. Perrin au 04 74 92 80 65

Le terrain de boules est à la disposition de tous, les mercredis, les samedis et dimanches à partir de 14 heures.

A signaler la réfection des toilettes avec l'aide de la municipalité que nous remercions.

Le Club remercie également tous les bénévoles qui ont apporté leur aide tout au long de cette saison 2012.

Suite à des démissions au sein de notre Bureau, nous recherchons un trésorier, un vice-trésorier et un secrétaire.



Membres actuels du Bureau :

Présidente d'honneur : Mamy Varnet

Président : Patrick Perrin

Vice-président : Eugène Folliet

Calendrier 2013

20 janvier : Assemblée générale et choucroute

18 mai : Challenge Paillet

08 juin : Challenge Perrin

15 juin : Voyage annuel

22 juin : Challenge épicerie

20 juillet : Challenge Varnet

03 août : Challenge Juppet plombier

17 août : Challenge ADC Alfredo charpente

04 septembre : Rencontre Saint-Chef



Toujours jeunes

LE CLUB DES TOUJOURS JEUNES

Recense à ce jour 124 adhérents de SERMERIEU et des Communes voisines. L'association est ouverte à tous les retraités et actifs sans limitation d'âge.

L'objectif principal est d'offrir à tous, des animations et consiste également à favoriser les échanges, la découverte et à aller à la rencontre de l'autre. Nous essayons

d'impulser une dynamique de Croissance pour poursuivre et de progresser par une évolution de nos activités.

Cette année 18 manifestations ont été réalisées avec succès et réussites (fête des Grand-Mères, dégustations de bugnes, thé dansant, concours de belote coïchée, spectacle HOLLYDAY ON ICE, voyage PUY en VELAY, croisière sur le canal de SAVIERE, concours de pétanque, pique-nique chez la Vice Présidente Marie-Louise, séjour de 8 jours à COGOLIN près de ST TROPEZ, vente et dégustation de sabodets élaborés par notre CHEF Maurice ROCHET) tous ces rassemblements ont apporté beaucoup de bienfait, bonheur et d'émotion agréable.

De nouveaux projets sont à l'étude pour améliorer en plus l'envie de satisfaire.

Le Président remercie tous les membres du Conseil d'Administration qui ont permis la bonne réalisation de toutes les festivités. Egalement, il tient à témoigner sa reconnaissance à Mr le MAIRE de la commune et à Mr le Président du Comité des fêtes, pour leur soutien logistique sans oublier notre Ami et Adhérent J.F LETENDRE qui ne ménage pas son temps pour nous satisfaire.

Les adhérents du club ont été très éprouvés par la disparition de Mme Jeanne GUICHERD 94 ans, Mme Marie-Louise FOLLIET 91 ans, et récemment Mme Josette GAILLARD 81 ans. Nous renouvelons toute notre sympathie aux familles.

Les personnes désirant nous rejoindre sont invitées à contacter ;
Le Président Mr Christian GAGNIEUX au 04.74.80.00.13

Président : Mr GAGNIEUX Christian
Vice-Présidente : Mme YVRARD Marie-Louise
Secrétaire: Mme LETENDRE Nicole

Secrétaire Adjointe : Mme VARNET Arlette
Trésorière : Mme GAGNIEUX Edith
Trésorière Adjointe : Mme ROCHET Clémence



Commission

Repas du CCAS avril 2012



Le Dimanche premier avril, la présidente du CCAS entourée de son équipe, accueillait les personnes âgées de 70 ans et plus de la commune pour le repas annuel. Le maire prenait la parole pour exprimer son plaisir de tous les accueillir, et rappelait que l'année prochaine celui-ci devrait avoir lieu dans cette salle des fêtes entièrement rénovée. Ce repas préparé par « La Taverne Rustique » était servi par sept jeunes de la commune, Claire, Chloé, Margot, Maëlle, Juliette, Vincent et Laura.

Le Club des Toujours jeunes avait offert le Kir et le pétillant. Au cours du repas l'orchestre « Sympa Musette » assurait une très bonne animation dansante. Puis trois groupes dont les plus jeunes, âgés d'environ 6 ans, de la nouvelle association « Alors on Dance » ont montré tout leur talent dans une chorégraphie très appréciée du public.



TELETHON



La neige qui était tombée la veille a sans doute retenu les marcheurs puisque à 10 heures, seulement une quinzaine de courageux volontaires étaient présents au point de départ de cette randonnée organisée au profit du Téléthon.

A mi-parcours de cette marche un excellent vin chaud préparé et servi par Clémence et Paul, venait réchauffer les participants.

A midi plus d'une centaine de personnes se sont retrouvées pour le repas, saucisson chaud et pommes de terre. A la fin de du repas les Jeunes de l'Association « Alors on dance » dirigés par Stéphanie faisait une démonstration de modern jazz qui fut très appréciée de toutes les personnes encore présentes. L'après-midi une cinquantaine de personnes se retrouvait pour des parties de scrabble ou de coinche.

Le comité des fêtes remercie toutes les personnes qui ont contribué à cette manifestation entièrement destinée au profit du Téléthon.

Marché/Animation de Noël



Plus de 80 enfants ont participé au jeu de la chasse au trésor proposé par le Sou des écoles, ce qui a permis à de nombreux parents de parcourir les allées du marché de Noël où de nombreux exposants étaient présents. Tout au long de la journée diverses dégustations étaient offertes par les commerçants du village, le comité des fêtes et la commission animation. L'après-midi des contes de Noël enchantaient aussi bien les enfants que les parents, pendant que le Père Noël avec ses papillotes, dans son magnifique traîneau attirait les petits et grands qui voulaient l'accompagner pour une promenade dans les rues du village.



Commission Animation

Fête d'été

Les nombreux sermérialanes et sermérialans, par beau soleil avaient répondu présent à l'invitation de la commission animation et à l'ensemble des associations. Les enfants après s'être maquillés, s'exerçaient avec les adultes aux différents jeux anciens. Animés par Delphine, les participants aux tirs à la corde, à la course en sac se livraient à une lutte acharnée sous les encouragements des spectateurs. Sous le chapiteau, les personnes appréciaient le plateau repas au son des airs d'accordéon de Nathalie. A 23h tout le monde se dirigeait vers le terrain de sport pour assister au merveilleux feu d'artifice fort apprécié des plus petits comme des plus grands. La soirée se prolongeait au son de la sono animée par Pascal.



Un moment de paix Court métrage de Dorian Chenal

Commission Animation



De nombreux habitants de la commune, le conseil municipal qui a soutenu le projet, La famille et les amis de Dorian étaient présents samedi matin à la mairie pour assister à la présentation du film court métrage réalisé par Dorian Chenal, un jeune sermerioland. Le film qui présente 2 amis, un français et un allemand, dont l'amitié remonte avant la guerre de 1914-18 et qui se retrouvent une vingtaine d'années après cette guerre, a connu un vif succès auprès de tous les participants à cette séance.



La nuit des étoiles le 08 septembre 2012

Pour débiter la nouvelle année scolaire (cela va devenir une habitude !), la commission animation et 4 astro-potes vous ont proposé une nouvelle Nuit Des Etoiles à Sermérieu le samedi 08 septembre dernier.

Cette année, la Madone s'est transformée en site de lancement de fusées ... à eau.

A partir de 17h30, cela a été l'occasion pour les petits et les plus grands de voir, de construire et de tester des fusées à eau.

Pierre avait construit un système permettant de contrôler le décollage des fusées, ce qui a permis de dépasser les 20 mètres.

Nous avons pu comprendre le fonctionnement d'une fusée !

Après un pique-nique sous un temps estival, la soirée a débuté avec des explications sur les constellations.

Malgré des voiles nuageux, nous avons essayé de faire découvrir quelques objets du ciel comme des étoiles doubles (Alcor et Mizar de la Grande ourse, à Delphini du dauphin, Albiréo), des nébuleuses planétaires (M57 l'anneau de la Lyre, M27 Dumbbell, ...), la galaxie d'Andromède M31 ... La soirée astronomique s'est terminée par la conjonction Pléiades, Jupiter et la Lune.



Cette manifestation a également permis à certains d'apporter son propre matériel, de (re)découvrir une lunette cachée dans le grenier, et pour d'autres de prendre conscience de la beauté du ciel la nuit (sans lumière !) tout simplement ... Merci à la Mairie qui a encore joué le jeu d'éteindre l'éclairage communal garantissant de meilleures conditions pour l'observation.

Pour l'année prochaine, nous essaierons d'être vigilants à notre impact individuel et collectif sur la qualité du ciel (pourquoi la nuit n'est-elle plus noire ? utilisation de lampe ou filtre rouge ...).

Merci à tous pour votre présence et à l'année prochaine, si vous êtes intéressés par la découverte du ciel, vous pouvez nous contacter par mail : liomartin@hotmail.com pour d'autres rencontres dans l'année.

La commission animation et les astro-potes (Eric, Pierre, Daho et Lionel).



ACCA

Début septembre, la saison de chasse a démarré sous un beau soleil, présageant, nous l'espérons tous, de belles journées de chasse giboyeuses.

Comme à chaque jour d'ouverture, tout ne se passe pas comme prévu, malgré les préparatifs, les repérages, l'expérience, le gibier se défend



toujours très bien et nous offre son lot de surprises et de déconvenues.

Ces parties de chasse, seul ou en équipe, partagées avec nos compagnons à quatre pattes, restent toutefois riches en émotion.

Notre grand territoire de chasse permet encore à chaque chasseur d'assouvir sa passion, les bécasses pour les uns, les sangliers pour d'autres; tout en partageant les chemins avec les marcheurs, randonneurs et vététistes.



Les membres du bureau et les volontaires bénévoles se sont encore activés cet été à la cabane de chasse. En effet, la mise en place de la chambre froide, le carrelage de la zone de dépouille permettront de travailler dans de bonnes conditions d'hygiène lors du traitement du grand gibier.

Le sanglier se porte bien sur notre commune et continue de se développer.

Nous remercions à nouveau toutes les personnes qui se sont mobilisées lors des manifestations et travaux divers de l'ACCA.

Meilleurs vœux 2013



Manifestations 2013

03 février : repas traditionnel

09 mars : chasse à courre

27 avril : safari truite

01 décembre : boudin à la chaudière



Tai Chi Chuan



Cours de tai chi chuan sur Sermérieu :

L'association Ming men vous propose deux cours de tai chi, le lundi de 20h à 21h30

Le tai chi chuan est un Art du mouvement, mobilisant l'énergie interne du corps et puisant ses racines dans l'observation de la nature et dans l'alternance du rythme yin/yang de l'univers.

Il fait partie des Arts martiaux chinois internes.

L'enchaînement lent du style yang, famille Tung, est composé de 108 mouvements et se décompose en 3 parties : la terre, l'homme et le ciel. Le tai chi chuan de la famille Tung comporte aussi une forme rapide, la pratique des armes (sabre, épée, bâton...), le tai chi gong, la pratique à deux...

Le tai chi chuan est accessible à tous, car il se pratique dans le respect de ses capacités physiques. Le tai chi chuan développe et entretient, pour chacun selon sa recherche et son rythme : aisance et mobilité corporelle, détente et relaxation, disponibilité à l'action, qualité de la relation aux autres... et les innombrables richesses de la quête du geste juste.

Mme Doyen Colette : 04/74/27/84/49

Mme Roland Géraldine : 04/74/18/03/05

Association.mingmen@gmail.com



Alors on Dance



C'est une première année bien chargée que nous venons de terminer à Sermérieu pour cette saison 2011/2012. Avec la trentaine d'adhérentes, nous avons réalisé différentes interventions et spectacles sur Sermérieu et Trept.

Nous commençons tout aussi bien la nouvelle saison 2012/2013, puisque, avec Trept cette année, nous avons

47 adhérentes et adhérents (en effet, 2 jeunes garçons nous ont rejoint !) Vous nous retrouverez très prochainement pour un spectacle avec un thème CABARET. N'hésitez pas à nous contacter au 06.82.20.04.99 pour Tout renseignement ou sur notre site:

[Http://alorsondance.reseaudesassociations](http://alorsondance.reseaudesassociations)



Basket Sermérieu

AUGMENTATION DES EFFECTIFS

Cette année, nous comptons 110 licenciés de baby-basket à basket loisirs qui évoluent tous en championnat.

Encore cette année, les équipes s'entraînent sur 3 lieux différents (MORESTEL, SERMERIEU et CORBELIN)

Entraînements

Les baby-basket (2006-2007-2008) à sermerieu le mercredi de 14h00 à 15h30

Les mini-poussins (2004-2005) le mercredi à sermerieu de 15h30 à 17h00

Les poussin(e)s (2002-2003) le mardi à sermerieu de 17h00 à 19h00

Benjamin(e)s (2000-2001) s'entraînent le mercredi à Corbelin de 18h00 à 20h00

Minimes Filles et cadettes (1996-1997-1998-1999-)le mercredi de

17h00 à 18h30 à Morestel et le vendredi de 18h00 à 20h00 à Corbelin

Minimes garçons (1998-1999) le mercredi de 17h00 à 18h30 à sermerieu

et le vendredi de 19h à 20 h à Morestel

Seniors filles (1995 et avant) le

vendredi de 20h00 à 21h45 à Morestel

Seniors Garçons (1995 et avant) le

Mardi de 20h à 22h à Corbelin

Basket loisirs le jeudi de 20h30 à 22h00 à Sermerieu



Chorale Continuo

C'est toujours avec autant de joie que nous nous retrouvons le mercredi de 19 à 21h au foyer municipal pour chanter.

Notre répertoire est varié : chansons contemporaines, opérettes, chants religieux etc...

Nous donnons des concerts au profit de différentes associations, lutte contre le cancer, Rétina (maladie des yeux) et aussi pour notre plaisir et nous espérons le vôtre, comme celui de SERMERIEU

Le 25 mars, dommage peu de sermériolans y assistaient, mais le public présent était chaleureux.

Le 14 octobre nous étions à ECLOSE/BADINIERES en osmose avec la chorale Chant'Agny puisque nous partageons la même chef de chœur.

Le 4 novembre c'est à St Chef que nous avons chanté

Comme dans toutes les chorales nous manquons de voix basses, il n'est pas obligatoire de connaître la musique, il suffit d'avoir de l'oreille, poussez la porte vous serez bien accueillis.

Pour tous renseignements: 04 74 80 12 93 ou 06 87 25 14 57



Basket Sermérieu



Les cadettes



Les benjamins



Les seniors



Les seniors

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Rudy GAUTIER
Trésorière : Annick COTTE
Secrétaire : Stéphanie LEMOINE

PROCHAINES MANIFESTATIONS :

Le 2 février 2013 : LOTO à Vézeronce
Le 16 mars : SOIREE DISCO à Vézeronce
Le 14 avril : PLAT A EMPORTER à Vézeronce
Fin mai : CONCOURS PETANQUE à SERMERIEU

La Vannerie

L'activité vannerie 2012

Dans une ambiance appliquée et dans la bonne humeur, les travaux réalisés par les « apprenties, ou confirmées vannières » durant l'année, montrent une grande diversité dans la confection des objets.

L'activité se poursuit,

le lundi après-midi de 14h.à 17h.

Pour tout renseignement,

Madeleine Gautronneau
04 74 92 45 35





ALAIN JUPPET

Toutes Energies
Renouvelables

**PLOMBIER
CHAUFFAGISTE**
Pose Adoucisseur

DEPANNAGE

56 rue des terres plates
38510 SERMERIEU

Tél/Fax. 04 74 80 24 31
entalainjuppet@gmail.com

L. MAGNIEZ

PLATRERIE • PEINTURE

Décorateur d'intérieur
depuis 1985 à votre service



Chemin des Charbonnières
"Le Marteray" - 38510 SERMERIEU

Tél./Fax **04 74 33 01 28**

magniez.artisanpeintre@orange.fr

Terrassement,
Aménagements de cours,
Branchement d'égout,
VRD, etc...



1400 Chemin de Marcollin - 38510 SERMERIEU

☎ 06.83.56.70.17 / 📠 04.74.80.07.40

SIRET 502 754 393 00010 - RCS Bourgoin

GAEC Domaine MEUNIER

Viticulteur

Chardonnay - Pinot Gris - Rosé
Gamay - Pinot - Pétillant
Bouteilles et vrac

38510 SERMERIEU

Tél. 04 74 80 15 81

GARAGE VALLIN

EXPERT



MÉCANIQUE - CARROSSERIE
VENTE VÉHICULES TOUTES MARQUES

ZA JEAN-MARIE DESVIGNES - 38510 SERMERIEU
TÉL./FAX : 04 74 80 21 23
TVA FR 46 950 403 360 00023



FULVIO DELLA SCHIAVA

CARRELAGE-PIERRE
CHAPES FLUIDES VICAT

OLOUISE
38510 SERMERIEU

Tél : 04 74 92 44 81



Entreprise



- CHARPENTE
- COUVERTURE
- RENOVATION
- MENUISERIE - PLACO

DA' CONCEICAO Alfredo

70 Rue de Chataille - 38510 SERMERIEU
Tél/Fax : 04 74 80 67 56

maçonnerie
battut jean louis
neuf et rénovation



323 chemin de collonge 38510 sermerieu

Tel / fax 04 74 80 23 18



ELECTRICITE
SANITAIRE



Ent. Gilles Vellard
Vellard.gilles@orange.fr
couvaloup
6 chemin de Roussillon
38460 Soleymieu

Tél : 04 74 92 87 51



Mariage et autre événement.
Portrait, book.
Retouche et restauration.



Papier traditionnel et *Beaux-Arts*.
Chemises et albums personnalisés.
Cartes et faire-parts.

38 510 SERMERIEU
04 74 27 75 44
www.coclicphoto.fr

Olouise Animation



Au cours de l'année 2012, OLOUISE ANIMATION, a réalisé toutes les activités prévues et traditionnelles.

- les SABODETS au mois de Février, avec une forte participation des SERMERIOLAND ;
- le concours de pétanque, en Mai, sous le soleil ;
- la fête des voisins, en Juin, qui cette année n'a pas été gâchée par le mauvais temps.

Nous avons accueilli beaucoup de nouveaux habitants de OLOUISE et surtout des jeunes.

Nous espérons qu'en 2013, les nouveaux habitants seront encore plus nombreux à participer à cette journée de rencontre ;

- le voyage à AUBERT en AUVERGNE, au mois d'Août, avec la

visite du musée de la machine à vapeur et du matériel agricole (matériel utilisé par nos grands-parents), pique nique ou repas au restaurant, le petit train à vapeur dans la campagne jusqu'à ARLANC et la visite du musée des dentelles brodées ;

- le repas d'automne au mois de novembre.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une bonne et heureuse année 2013, en espérant vous voir nombreux à notre assemblée générale mi- janvier.

Le Président

Jean Claude ROBERT



FITNESS

Vous avez envie de bouger, d'être en forme, venez rejoindre le fitness club Sermerieu - Morestel :

Lundi et mercredi soirs de 18 h 45 à 20 h 45 à la salle des fêtes de Sermerieu.

Au programme : Step et renforcement musculaire.

STEP, LIA, renforcement musculaire et Zumba également sur Morestel, Salle Rue Blanche les Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi matin (9 h -11 h) Et jeudi et vendredi soir (18 h 45 -20 h 45)

Renseignements auprès de Sandrine Lebel au
06 33 79 20 37
Se.lebel@numeo.fr



Association bouliste

L'année 2012 s'est terminée, en extérieur, par le fameux concours de St Chef ou nous avons pu remarquer les bonnes performances de :

- Stéphane Garnaud (1/8e de finale du 1024 S)
- Denis Cavras (5e partie du 1024 S)
- Jean Paul et Bertrand Chuzeville (1/8 de finale du 256 D)

Notons aussi dans l'année :- les deux championnats de France de Manu Ferrand
- la finale à Vézeronce de Patrick Mathieu
- la victoire au challenge Berthon de Jean Yves Michaud

Comme d'habitude les deux en doublettes furent complet.

Par contre, le concours de sociétaires a manqué de participants (faute à l'absence d'information). Le nouveau concours des artisans et commerçants en triplettes mixte de juin a réuni 14 équipes (c'est bien étant donné que le fédéral quadrette se faisait le lendemain matin)

Merci à tous nos sponsors



Les dates à retenir pour la saison prochaine :

Dimanche 3 mars : les fameuses Moules frites à la salle des fêtes

La société organise pour la première fois le challenge CORBEL (le doublette du secteur qui draine environ 200 boulistes), le samedi 20 et le dimanche 21 avril. Nous aurons l'occasion d'en reparler et nous aurons aussi besoin de nombreux sympathisants.

- Vendredi 7 juin 17h30 : 16 triplettes MIXTES $\frac{3}{4}$ D
- Samedi 13 juillet 8h : 32 doublettes par poules $\frac{3}{4}$ D
- Samedi 21 septembre 14h : 32 doublettes $\frac{3}{4}$ D

Travail de l'argile

CLUB TRAVAIL DE L' ARGILE

Nous existons depuis 25 ans cette année, et c' est toujours avec le même plaisir que nous nous Retrouvons tous les Jeudi Après midi, entre 13 H 30 et 16 H 30,
Au dessus du cabinet médical

Si vous avez envie de réaliser des objets en Argile, venez nous rejoindre nous accueillons toutes les bonnes volontés, et vous apprenons la technique de la poterie

Nous fournissons tout le matériel,
Et cuisons vos objets dans un four spécial.

Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser à :

Mme YVRARD Eliane 04 74 92 54 38

Mme LOTTIN Anne-Marie 04 74 33 07 04

NOUS SOUHAITONS UNE BONNE ANNEE 2013 A TOUS



Bibliothérapie

Guérissez de tous vos maux et maux



Prescription pour une personne atteinte par le virus :

5 livres ou revues, 4 CD, 1 DVD, 1 CDRom

Durée du traitement : 3 semaines.

Prolongation possible si les symptômes persistent.

Prescription pour une famille entière piquée par le virus :

5 livres et revues par carte

6 CD, 2 DVD, 1 CDRom pour la famille

Durée du traitement : 3 semaines.

Prolongation possible si les symptômes persistent.

Personnel salarié et bénévole, formé et à l'écoute de vos différentes « addictions » vous accueille dans un lieu propice à la guérison et à la convalescence.

Assure le suivi du patient une fois guéri ainsi que les soins à domicile.

Pratique les médecines douces.

Médiathèque conventionnée par la mairie.

Tarifs pratiqués pour une consultation annuelle :

- **Gratuit** pour les **enfants** jusqu'à 13 ans révolus

- **5 €** : abonnement **Jeune** (14-18 ans)

- **12 €** : abonnement **Individuel** (à partir de 18 ans) Vézeronce-Curtin et Sermérieu / 15 € (autres communes)

- **18 €** : abonnement **Famille** Vézeronce-Curtin et Sermérieu / 22 € (autres communes)

Association agréée, reconnue de santé publique, accepte les paiements par chèque et les espèces.

Remboursement par la Sécurité sociale souhaité.

3 granules d'humour à prendre immédiatement en cas de réaction allergique à la lecture de ce texte...

Médiathèque « Plaisir de lire »

Espace Culturel Condorcet 364 rue des diamantaires

38510 Vézeronce-Curtin

Tél. : 04-74-80-42-53 - mediathequevezeronce@wanadoo.fr

<http://plaisirdelirecouleurs.blogspot.com>

La création d'une communauté de communes est avant tout issue de la volonté de ses membres de travailler ensemble à une échelle plus cohérente, de mutualiser les moyens et de favoriser le développement harmonieux du territoire.

C'est dans cet esprit qu'est née en 1986, d'abord sous la forme d'un District, la Communauté de Communes du Pays des Couleurs. Regroupant 20 communes depuis le 1^{er} janvier 2013 avec l'intégration nouvelle de Corbelin, et comptant plus de 30.000 habitants, la Communauté de Communes peut se prévaloir, en 26 ans d'existence, d'un nombre considérable de réalisations, notamment en matière de développement économique, de promotion touristique ou d'équipements sportifs pour le lycée. Elle s'est également engagée depuis longtemps en faveur de l'emploi, du logement social et de la jeunesse, et peut se flatter de son partenariat avec la Mission locale Nord-Isère et l'association Osez qu'elle héberge dans ses locaux.

Depuis 2006, elle compte en son sein un service d'Application du Droit des Sols (ADS) chargé d'instruire les dossiers d'urbanisme.



Le Relais Services Publics

Soucieux de répondre toujours mieux à ses missions de service public et de faciliter davantage les démarches administratives de ses concitoyens, la Communauté de Communes a mis en place un Relais Services Publics au Pays des Couleurs (RSP).

Les services à la population constituent un facteur essentiel à la qualité de vie et au maintien de la cohésion sociale. La proximité est de ce fait un enjeu important, proximité dans le territoire mais aussi proximité des agents face aux problèmes des usagers. C'est pourquoi la Communauté de Communes a souhaité renforcer son offre de services en matière de démarches auprès de la population en créant ce guichet d'accueil polyvalent chargés d'orienter et d'aider les usagers dans leurs relations avec les organismes publics.

Le Relais Services Publics place ici l'utilisateur au centre de son projet en lui permettant l'accès direct et simplifié à toute information et en le rendant le plus autonome possible dans ses recherches administratives.

C'est donc un lieu ressources qui va intervenir dans le domaine de l'emploi (en prenant le relais du service emploi antérieur) et de l'action sociale, du fait de ses multiples partenaires.

Un Relais ouvert toute la semaine

Le Relais Services Publics est ouvert de manière régulière, 29 heures par semaine réparties sur 5 jours, selon les horaires suivants :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- Mercredi de 9h à 12h

Des permanences ont lieu aux Avenières et à Montalieu-Vercieu

Le Point Information Jeunesse (04.74.80.39.32) intègre cette équipe en mettant à disposition sa large documentation notamment sur les formations (BAFA), les jobs divers dont ceux d'été, les séjours linguistiques, les activités associatives...

Il s'adresse non seulement aux lycéens mais à toute personne en recherche de renseignements.

Le Comité Local de l'Habitat (04.74.80.40.35) suit plus particulièrement les demandes en logement des ménages en difficulté, en lien avec les bailleurs dans le cadre de la commission sociale mensuelle. Lors des permanences, les usagers peuvent se renseigner sur la procédure à suivre pour trouver un logement social, les logements existants sur le territoire, le montant des loyers et des charges.

Le service Développement Economique (04.74.80.39.31) accompagne les entreprises locales et s'évertue à favoriser la création d'entreprises et à en attirer de nouvelles sur le territoire afin d'augmenter le nombre d'emplois. Ce service intervient sur l'ensemble des zones d'activités du Pays des Couleurs pour de nouvelles implantations ainsi que par le biais du Centre d'Activités Nouvelles et de l'hôtel d'entreprises situés à Arandon

Le service Application du Droit des Sols (04.74.80.23.30) assure pour les communes, depuis le 01.09.2006, l'instruction des demandes d'urbanisme précédemment effectuée par la subdivision de l'Équipement. Toutefois, tout dépôt de dossiers (permis de construire, de démolir, d'aménager, de certificat d'urbanisme) ou de pièces complémentaires s'effectue comme précédemment en mairie.

La mise en place de ce service a été accompagnée de celle de la consultance architecturale, service entièrement gratuit destiné à aider les particuliers dans leur projet de construction. N'hésitez pas à téléphoner pour prendre rendez-vous !

Les services dits « généraux » sont importants à l'activité de la Communauté de Communes dont le développement apparaît inéluctable.

C'est ainsi que de nombreux projets sont à l'étude tels que le nouveau Contrat de Développement Rhône Alpes permettant d'intervenir dans de multiples domaines, l'aire d'accueil des gens du voyage, la véloroute, l'éclairage public, les déplacements doux,



Les services dits « généraux » sont importants à l'activité de la Communauté de Communes dont le développement apparaît inéluctable. C'est ainsi que de nombreux projets sont à l'étude tels que le nouveau Contrat de Développement Rhône Alpes permettant d'intervenir dans de multiples domaines, l'aire d'accueil des gens du voyage, la véloroute, l'éclairage public, les déplacements doux,

Le service promotion du patrimoine (04.74.80.39.30), situé à la Maison du Pays des Couleurs, gère avec l'AMAPAC l'espace d'exposition destiné à la promotion et à la valorisation du patrimoine et des savoir-faire locaux. Ce travail avec le soutien des bénévoles de l'association permet de proposer, tout au long de l'année, des expositions sur des thèmes variés et fort intéressants.

« Musique à l'école » : action assurée en direct par la CCPC

Suite à la dissolution du syndicat « Ecole de Musique Intercommunale de Veyrins-Thuellin », l'enseignement musical en milieu scolaire est assuré en direct par la CCPC depuis l'année dernière.

Malgré les efforts d'anticipation, l'organisation des interventions n'a pas été facile. Les critères retenus en toute objectivité sont les suivants :

- * intervention dans les 19 communes du Pays des Couleurs sans exception
- * priorité donnée aux classes n'ayant pas bénéficié de cours l'année précédente
- * priorité donnée aux classes de cycle 3.

Mme Delphine CAILLON est l'agent à la Communauté de Communes qui assure la coordination des interventions en milieu scolaire.

Le Conseil Local de Développement

Le CLD de la Boucle du Rhône en Dauphiné :
- une année de réflexion sur la mobilité

Le Conseil Local de Développement (CLD) est constitué de citoyens des 3 cantons : Pont de Chéruy, Crémieu et Morestel. Il a un rôle de consultation et d'avis, il accompagne et co-construit aux côtés des élus le Contrat de Développement Rhône-Alpes (CDRA). Toute personne de la société civile volontaire et bénévole peut participer aux réflexions du territoire pour défendre les intérêts collectifs : entreprises, associations, administrations, citoyens, etc. vivant ou travaillant sur le territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné.

Dans le cadre du CDRA, une étude sur la mobilité a été réalisée à l'échelle du nord de l'Isère. Suite à cette étude, l'Agence de Mobilité du Nord Isère a été créée pour agir sur les changements de comportements et promouvoir les alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle.

Dans ce contexte, les membres du CLD se sont réunis tout au long de l'année 2012 pour discuter de la mobilité sur notre territoire. Très rapidement ils ont choisi de raisonner à l'échelle du citoyen et de réfléchir à des solutions concrètes alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle. Pour faire part de son travail aux habitants du territoire, mais aussi aux élus, et permettre des échanges sur ce vaste sujet, un événement a été organisé, en concertation avec l'Agence de Mobilité du Nord-Isère, pendant la semaine européenne de la mobilité.

Le CLD a rassemblé à Montalieu-Vercieu (espace Ninon-Vallin) plus d'une centaine de personnes lors de son forum mobilité qui était décliné en :

- une démonstration et des essais de vélos et de triporteurs à assistance électrique
- une exposition de panneaux sur la mobilité en Boucle du Rhône en Dauphiné préparés par les membres du CLD
- une conférence participative présentant des solutions de déplacements expérimentées sur notre territoire ou dans des territoires voisins.

Tous ces éléments sont disponibles sur le site INTERNET : www.boucledurhone-cld.com

Les membres du CLD vont poursuivre leur travail sur ce thème pendant l'année 2013 et suivre l'action de l'Agence de Mobilité du Nord-Isère. D'ailleurs, pour un gain d'efficacité de son action sur le territoire, au plus près des habitants, l'Agence de Mobilité a besoin d'« ambassadeurs de la mobilité » pour être des relais d'information. N'hésitez pas à vous manifester auprès de votre Mairie si vous êtes volontaires. Rejoignez le CLD !



Conseil Local de Développement de la Boucle du Rhône en Dauphiné
Maison Mestrallet - 19 cours Baron Raverat - 38460 CREMIEU
tél : 04 37 06 13 26 - fax : 04 74 96 35 90 / claire.delorme@symbord.fr /
www.boucledurhone-cld.com

Contacter l'Agence de Mobilité Nord Isère :
Villa des Vallons 18-22 rue de l'Hôtel de ville -38110 La Tour du Pin
tél : 04 74 96 79 35
agence@mobilite-nord-isere.fr / www.mobilite-nord-isere.fr

L'association Isa (issue de secours vers les autres) est un groupe de bénévoles qui essaie d'améliorer le quotidien et d'offrir des loisirs aux adultes handicapés du canton de Morestel. Depuis 2003 les besoins ne cessent de se modifier et il nous a fallu nous adapter. Ces dernières années nous avons participé à plusieurs aménagements de logement, au complément de l'achat de fauteuils roulants ou autre matériel. En effet les besoins des personnes à mobilités réduites évoluent très rapidement et le système ne suit pas. Nous avons également pu reconduire la semaine de vacances pour 7 personnes.

Depuis le début nous sommes soutenu par certaines associations locales, nous tenons à les remercier, ainsi que tous les bénévoles et les communes sans qui rien ne serait possible.

Si vous voulez rejoindre notre association, offrir de votre temps ou faire un don vous pouvez contacter :
Marie-Eve au 0681630991 ou par mail contact@association-isa.com.



AMENAGEMENT SALLE DE BAIN ADAPTE

Coordination des Retraités

La Coordination des Retraités du Canton de MORESTEL en partenariat avec les agences locales du Crédit Agricole Sud rhône Alpes de LES AVENIERES et MORESTEL ont organisé sur les années 2011 2012 des séances de remise à niveau du code de la route. Pour cela, nous avons fait appel aux auto-écoles du canton et pour compléter les connaissances en matière de circulation, nous avons obtenu la participation de la Gendarmerie Nationale avec sa brigade motorisée de LES ABRETS. Les Sapeurs-Pompiers des casernes de LES AVENIERES, MONTALIEU et MORESTEL ont apporté leur concours dans le domaine du secourisme et l'utilisation d'un défibrillateur. Cette opération a été un véritable succès. Plus de 250 personnes ont pu profiter de cette remise à niveau du code de la route. Les participants ont pu aussi, au cours de ces sessions, faire une petite séance de conduite, réapprendre comment prendre les ronds-points et comment mettre son clignotant dans cette circonstance.

Nous adressons à tous les intervenants un grand merci pour leur collaboration. Un grand merci au Crédit Agricole Sud Rhône Alpes pour son mécénat et pour la part active de ses administrateurs.

Nous espérons pour 2013 pouvoir faire une ou des sessions supplémentaires en collaboration avec la Prévention Routière. Ce projet est d'ores et déjà lancé. Nous avons eu de nombreuses demandes pour renouveler cette opération.

Nous avons organisé avec la Gendarmerie Nationale un après midi à thème sur la protection des biens et des personnes.

Dans le cadre de notre journée culturelle, nous sommes allés visiter les mines de SAINT PIERRE LAPALLUD et l'après midi nous avons visité l'Aquarium de LYON.

Notre traditionnelle journée festive s'est déroulée cette année à PASSINS le 10 Novembre 2012. Cette manifestation a pour but de nous aider financièrement, afin de remettre au Comité d'Animation de l'Hôpital de MORESTEL, un chèque pour qu'il puisse financer des animations pour nos aînés.

LePrésident: J. ROBERT



Siège social : Mairie de Morestel
Tél. portable : 06 34 59 25 09

Correspondance : Jacques ROBERT
214, Route de Sermérieu - 38510 PASSINS

Le service de promotion du patrimoine de la Communauté de Communes du Pays des Couleurs et l'Association de la Maison du Pays des Couleurs (AMAPAC) sont chargés de l'animation et de la mise en valeur du patrimoine, des savoirs et des savoir-faire du Pays des Couleurs.

La Maison de Pays est un lieu d'accueil gratuit où vous pouvez apprécier trois expositions temporaires par an, consulter ou acquérir des ouvrages relatifs à notre territoire et vous avez la possibilité de recueillir de nombreuses informations sur l'histoire, l'environnement, le patrimoine, l'artisanat et bien d'autres domaines du Pays des Couleurs.

La Maison du Pays des Couleurs vous propose également tout au long de l'année diverses animations : conférences, interventions de conteurs, sorties sur le terrain et des animations thématiques dans les communes du canton.

La Maison de Pays est un outil qui contribue à la sauvegarde du patrimoine. Ainsi, depuis 1997, l'Écoute patrimoniale, permet la conservation du patrimoine oral des anciens natifs du canton. Elle propose seize CD disponibles en prêt dans les bibliothèques du Pays des Couleurs et à La Maison de Pays. Les thèmes abordés sont très divers : Rhône et inondations, la pierre et le ciment, le pain, l'agriculture, la vie quotidienne, le tissage, patois et chansons... Vous pouvez entendre ces thèmes à la Maison de Pays grâce à une borne audio en accès libre.

Plusieurs activités sont menées autour de cette action. A la demande des instituteurs, des intervenants se déplacent dans les écoles pour faire découvrir aux enfants l'histoire locale, les savoirs et savoir-faire passés.

NOUVEAUTE : Dans la continuité de l'Écoute Patrimoniale, des courts-métrages ont été réalisés en 2010 et 2011. Depuis peu, 6 vidéos patrimoniales tournées sur notre territoire fin 2010 et en 2011 sont venues compléter les Écoutes Patrimoniales et sont visibles dans une nouvelle salle de projection.

Les thèmes évoqués sont :

- « **L'extraction de la tourbe comme autrefois** » tourné dans les marais de Curtin .- « **Ils sont partis...1954-1962** ». Dans le cadre de l'exposition du même nom réalisée dans le cadre du 50^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie,
- « **Le Moulin à Huile de Chogne** » (commune de Bouvesse-Quirieu) .
- « **La pierre** » . M. Christian Laurent nous a ouvert les portes de son entreprise "Euromarbles" basée sur la commune de Porcieu-Amblagnieu.
- « **Le Pisé** » (tourné sur la commune de Vézeronce-Curtin).
- « **L'alambic ou le bouilleur de cru** » (aux Avenières, hameau du Devin) . "Voilà, un métier en voie de disparition"



Les expositions temporaires en 2013

- « **Découvrons la musique...** » du 5 mars au 31 mai 2013.

Depuis la rentrée 2011-2012, notre Communauté de Communes assure en direct l'enseignement musical en milieu scolaire. Cette exposition permettra de faire connaître cette compétence à travers la présentation des différentes familles d'instruments de musique, l'évocation de la musique du Moyen-Âge à nos jours, ainsi que les domaines et les projets d'interventions des enseignantes musicales au sein des écoles élémentaires de notre territoire.

Des animations musicales et culturelles en lien avec les scolaires seront programmées sur différentes communes de notre territoire.

- « **Et si on parlait d'hier...** » du 13 juin au 30 août 2013. «
- « **Les Écoutes patrimoniales** », les souvenirs et les savoirs- faire de nos aînés rencontrent un vif succès .
- « **Les rencontres du colporteur** » du 12 septembre au 15 novembre 2013.

Il était une fois un petit colporteur qui parcourait le Pays des Couleurs. Chemin faisant, il s'arrêtait dans chacun nos villages. A chacune de ses haltes, il rencontrait une personne qui lui faisait partager sa passion, son expérience, ses voyages....Des rencontres enrichissantes qu'il vous fera partager....

Vous aimez notre territoire et son patrimoine, alors vous pouvez rejoindre l'AMAPAC.

Notre association a besoin de bénévoles pour renforcer le groupe de la commission des expositions, le groupe des intervenants de l'Écoute Patrimoniale ou la commission communication.

Horaires d'ouverture de l'espace exposition de La Maison du Pays des Couleurs

Du mardi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h30

Le samedi et le dimanche de 14h30 à 17h30

Contacts : Isabelle Janaudy et Noémie Poinas

La Maison du Pays des Couleurs – 84, place du 8 mai 1945 - 38510 MORESTEL

Tel. 04.74.80.39.30 - Fax 04.74.96.22.14 –

Http://lamaisondespaysdescouleurs.fr



La Maison du Pays des Couleurs

84, place du 8 mai 1945

38510 MORESTEL

Email : patrimoine@lepaysdescouleurs.fr

Site : www.lepaysdescouleurs.fr

Notre club a connu une saison sportive 2011/2012 très intéressante.

A commencer par nos deux équipes seniors qui ont accédé aux divisions supérieures.

L'équipe seniors 1 a terminé 1ère de sa poule en 1er division de district, avec une ascension assurée en promotion d'excellence, à 4 journées de la fin.

Pour l'équipe réserve, cela a été un plus compliqué, car elle a fini 3ème de sa poule et assurée la montée en 2ème division de district sur le dernier match.

Félicitations à l'entraîneur des seniors, Joseph Sinigaglia, ainsi qu'au coach de l'équipe réserve, Yves Cadou pour le travail effectué.

Toutes nos équipes jeunes ont également brillé en championnat de district. Nos objectifs fixés il y a quelques années sur l'évolution de nos équipes au niveau promotion d'excellence ont été atteints lors de cette saison.

De plus, la plupart d'entre elles ont joué les hauts du tableau et notre équipe 18 ans est arrivée à une consécration suprême en remportant la finale de la coupe de l'Isère repêchage.

Nous sommes donc fiers aujourd'hui de la bonne santé de notre club avec un maintien de nos effectifs, malgré les circonstances actuelles des instances du football professionnel et le développement important d'autres sports comme le rugby qui interviennent dans le milieu scolaire.

Le plan de formation mis en place à la création du FCBNI arrive aujourd'hui à son premier terme pour en constater les résultats suivants :

- Augmentation de nos effectifs jusqu'à l'équilibre sportif,
- Représentation des équipes dans toutes les catégories, avec toujours des effectifs importants dans le football d'animation (U6 à U11),
- 2 équipes de niveaux différents dans chaque catégories en compétition, afin que notre football soit un plaisir pour tous,
- Evolution de toutes nos catégories au niveau de promotion d'excellence, renforcée cette année par notre équipe seniors 1,
- Intégration de jeunes éducateurs dans l'équipe encadrante avec passage des diplômes.

Dans le but de poursuivre une ligne de conduite sur l'organisation et la qualité de la formation, nous travaillons depuis l'an passé sur le dossier de labellisation de la fédération française de football.

Cela devra nous permettre de prolonger notre mission éducative, assurée par un encadrement formé et compétent, ainsi que d'enseigner le football dans le respect des règlements et de la politique fédérale tout en cultivant l'esprit sportif. Après avoir eu des retours positifs lors de notre 1ère présentation, nous espérons fortement l'obtenir dès l'année prochaine.

Malgré tout, la stabilité d'une organisation est toujours très difficile à gérer car les points de vue de tous ses bénévoles peuvent facilement diverger. Le rôle d'éducateur est aussi une tâche très prenante et peu devenir usante.

C'est pour cela que chaque année, nous avons besoin de personnes pour renouveler constamment nos effectifs.

Nous profitons de cette occasion pour remercier Stéphane Guillermaz qui a été éducateur dans notre club depuis plus de dix ans et qui a souhaité cette année arrêter cette fonction.

L'année sportive 2012/2013 est maintenant bien engagée avec déjà des résultats sportifs positifs.

L'objectif principal est avant tout de maintenir nos équipes au niveau actuel, une difficulté supplémentaire pour nos équipes seniors qui viennent de franchir un nouvel échelon.

Mais, nous comptons fortement sur les compétences du nouvel entraîneur seniors Thierry Seigner qui a repris cette fonction un peu en cours de route, suite à la défection de son prédécesseur Joseph Sinigaglia pour raison professionnelle.

Nous tenons à remercier tous les acteurs de notre club, ainsi que les sponsors et la municipalité qui nous accompagnent depuis plusieurs saisons, et souhaitons à vous tous une excellente année 2013.

BUREAU :

Président : Bernard TEILLON

Vice-président : Thierry SEIGNER, Jean-Luc BERGERON

Trésorière : Valérie TERREL, Vice-trésorière : Jocelyne PARGAUD

Secrétaire : Robert MAGAUD, Vice-secrétaire : Philippe FAURE



ZOOM SUR UN FINANCEMENT INCITATIF

Payer ses poubelles en fonction des quantités de déchets qu'on produit ! C'est ce que réclame grand nombre d'usagers qui font des efforts de tri, mais qui ne se sentent pas encouragés lorsqu'ils reçoivent leurs impôts à payer.

Petit rappel sur le fonctionnement actuel :

Actuellement, le SICTOM détermine le prix du service global (collecte, tri, déchèteries, traitement des déchets) qu'il facture à ses communautés de communes adhérentes. Le service est ensuite facturé aux usagers par le biais de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) via la taxe foncière (dernière colonne sur la droite). Les locataires remboursent à leur propriétaire la taxe relative au logement qu'ils occupent.

La TEOM est basée sur la valeur locative du logement, en clair, plus vous habitez une grande maison, plus vous payez cher !

Pour mieux comprendre le fonctionnement de cet impôt, il faut se rappeler son origine : la fin du 19ème siècle. A cette époque, il est décidé de créer une taxe pour financer la salubrité publique et chacun devait payer en fonction de la taille de sa maison. Pour faire simple, les riches payaient plus que les pauvres, c'était un impôt social qui correspondait à une réalité sociale.

Un grenelle pour un nouvel impôt !

Le Grenelle de l'environnement impose désormais aux collectivités d'intégrer dans l'impôt une part incitative pour prendre en compte l'effort de tri produit par les usagers.

Comment ça se passe ?

Le SICTOM, au moment de la collecte des ordures ménagères devra identifier la production de déchets de chaque foyer, grâce à des puces installées sur les bacs. Le calcul de la production peut se mesurer sous différentes formes : le poids, le volume de la poubelle et/ou le nombre de fois que le bac est présenté à la collecte.

Au moment de la facturation, l'usager paie une part fixe qui finance tous les services et frais de structure du syndicat et une part variable incitative, calculée en fonction des quantités d'ordures ménagères qu'il a réellement produit.

Pour quand ce changement ?

Une commission a vu le jour en 2012, elle est composée d'élus du SICTOM, pour réfléchir à ce nouveau mode de financement du service « déchets ». Afin de tirer les bénéfices d'une expérience grandeur réelle le groupe a rencontré d'autres collectivités de la région qui ont déjà mis en place ce type de financement et les différents partenaires (Intercommunalités, Ademe, Centre des Impôts,...).

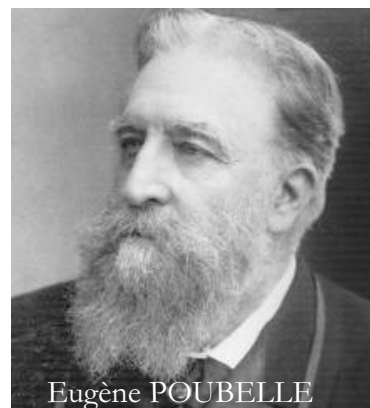
D'ici 2014, elle devra avoir finalisé ce travail et proposera alors au conseil syndical composé des représentants de chacune des communes membres du SICTOM un nouveau mode de financement après avoir équipé près de 32000 foyers pour ce système.

Quels équipements à prévoir dans les foyers ?

En attendant que des puces électroniques soient installées sur les poubelles, chaque foyer va devoir s'équiper de bacs roulants adaptés au système de levage des camions de collecte et correspondant au volume de déchets générés.

Les habitants seront informés, commune par commune, des obligations de s'équiper dans les prochains mois.

retrouvez les informations du Sictom sur www.sictom-morestel.com



Eugène POUBELLE



Les résultats de la collecte de livres dans les 37 mairies participantes



Bravo et merci pour votre participation



LA REDUCTION DES DECHETS

Depuis le 1er juillet 2009, le SICTOM s'est inscrit dans un Programme Local de Prévention des déchets visant à réduire, d'ici juin 2014, 7% de la production de déchets engendrés par les ménages. C'est l'objectif fixé par le Grenelle de l'Environnement et cela revient à diminuer de 20 kg la production de déchets par habitant au niveau du syndicat.

Suite à un diagnostic du territoire et à une mobilisation des acteurs potentiellement partenaires réalisés dès l'été 2009, le programme est entré dans une phase concrète de mise en oeuvre grâce à une véritable démarche participative. A la fin de la deuxième année de programme, au 30 juin 2011, on évaluait les résultats à 376 tonnes de déchets en moins permis par les actions de réduction à la source, soit 5 kg de moins dans la poubelle de chaque habitant.

Parmi les actions du programme, certaines commencent à être bien connues des citoyens, d'autres sont encore en phase de développement. En voici un exemple :

Logo « Prévention »

le syndicat a travaillé avec les élèves d'une classe de seconde MEI du lycée Elie Cartan de La Tour du Pin pour la création de ce logo. Celui qui a été le plus fidèle au cahier des charges retenu par le SICTOM, a été repris par un graphiste et illustre désormais tous les documents et matériels traitant de la réduction des déchets.



réduisons NOS déchets !



Le centre intervient prioritairement sur un secteur de 12 communes (Arandon, Brangues, Creys-Mépieu, Courtenay, Le Bouchage, Morestel, Passins, Sermérieu, St Sorlin de Morestel, St Victor de Morestel, Vasselin et Vézeronce Curtin).

Comme toute association, le Centre Social est géré par une équipe de bénévoles, au sein d'un Conseil d'Administration.

Accueil ouvert de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 18h du lundi au vendredi

POUR LA PETITE ENFANCE

Le Relais Assistantes Maternelles

est un lieu d'informations, d'écoute, et de conseils qui s'adresse à tous ceux concernés par la garde du petit enfant ; c'est aussi un lieu de rencontres, d'échanges et d'animation pour toutes les Assistantes Maternelles et les enfants du secteur de Morestel et des communes voisines.

Le R.A.M est un service gratuit, qui s'adresse

Pour tout renseignement sur le R.A.M., vous pouvez joindre Nathalie Dumas ou Agnès Perrin au 04.74.80.44.86, ou par mail : ram.morestel@orange.fr

- ◆ **Aux familles**
- ◆ **Aux assistantes maternelles**
- ◆ **Aux enfants**

Le Toboggan

Chaque lundi et mardi matin (hors vacances), les enfants de 0 à 4 ans, accompagnés d'un adulte (parent, grand-parent) sont accueillis dans un espace adapté et équipé.

Les parents accompagnent leur enfant, peuvent jouer avec lui, le regarder jouer, rencontrer d'autres parents, discuter avec eux ou simplement se poser, se reposer... un moment.

Le lieu est ouvert à tous, sans contrainte de domicile ou d'horaire.

Courant 2013, le RAM et le Toboggan augmenteront leur activité, en organisant chaque semaine des actions sur Courtenay, commune la plus éloignée de Morestel...

Bien sur, ces nouvelles activités seront ouvertes à la population de toutes les communes du territoire.

ACTIVITES ENFANCE

Les centres de loisirs

Inscription obligatoire à l'avance

Mercredi et vacances : de 9 heures à 17 heures (accueil possible dès 8h00 et jusqu'à 18h00).

Pour les enfants de 4 à 11 ans en journée ou ½ journée (le mercredi seulement).

Des activités variées (un programme mensuel est disponible au Centre Social), proposées et encadrées par des animateurs recrutés en fonction de leur savoir-faire et de leurs compétences.

Périscolaire à Morestel : chaque jour d'école, tôt le matin ou tard le soir, des accueils sont proposés aux enfants dans les écoles St Exupéry et Victor Hugo

Atelier Danse Moderne (5-7 ans et 8-11 ans)

Le coup de pouce scolaire primaire

SECTEUR JEUNES : 11-20 ans

Pour l'ensemble des activités de cette tranche d'âge, c'est à partir des demandes exprimées par les jeunes que se construisent les programmes d'activités.

L'intervention du Centre Social prend deux principales directions :

- les activités encadrées par 1 animateur (ou 2 selon les cas)
- l'aide et l'accompagnement des jeunes dans la réalisation de leurs propres projets. Cette aide peut avoir un aspect administratif, logistique, économique, etc...

Pour recueillir les avis des jeunes, l'équipe d'animation est présente

chaque semaine le mardi au lycée Camille Corot (13h à 14h) et le jeudi au collège F.A.Ravier (12h à 14h).



Aide aux projets

Seul ou avec quelques copains, tu as un projet en tête : viens nous en parler, nous mettrons tous les moyens possibles pour t'aider à le réaliser.

Ces projets peuvent être dans les domaines sportifs ou culturels, individuels ou collectifs.

Les possibilités de prévoir des « camps de vacances » existent. Là encore, nous travaillons à partir des demandes des jeunes.

Pour accueillir les adolescents et faciliter l'échange sur l'ensemble de ses actions, le Centre Social anime un « espace jeunes »,
Celui-ci est ouvert le mercredi et le vendredi de 16h15 à 18h15, et parfois le mercredi après-midi et le samedi.

SECTEUR ADULTES / FAMILLES

Des Ateliers réguliers : Langue française, Couture, Patchwork, Initiation informatique... sont autant d'activités proposées, encadrées par des animateurs(trices) spécialistes, dans une ambiance chaleureuse et conviviale...

Matinée-Familles: Accueil proposé le mardi matin pendant les vacances scolaires, autour d'activités manuelles, sportives, de jeux. Chaque fois, c'est une commune différente qui nous accueille.

Les sorties Familiales: programmation établie à partir des demandes des participants. 4 à 6 sorties par an, de durée variable (de quelques heures à plusieurs jours), pour des destinations choisies par les participants. C'est l'occasion, notamment pour les familles sans moyen de transport, d'accéder à des sites voisins, attractifs et adaptés à des activités « en famille ».

La Récré des Grands: Chaque vendredi matin hors vacances scolaires, sans inscription ; de 8h45 à 11h15, à la Maison du Pays des Couleurs (parking de l'école V. Hugo Morestel). L'occasion de partager un café, d'échanger sur son expérience de parent, de rencontrer des « nouvelles personnes »... Une programmation particulière est proposée en 2012-2013...



ET ENCORE

Ateliers d'insertion

Destinés aux bénéficiaires du R.S.A, ou toute personne en parcours d'insertion, ces ateliers (jardin, cuisine) permettent de reprendre contact avec le "monde du travail" en participant à une activité collective valorisante. L'accès à cet atelier est soumis à des conditions particulières d'inscription. Se renseigner à l'accueil du centre social (04.74.80.41.65) qui vous indiquera la marche à suivre.

En 2013, nous envisageons d'ouvrir l'ensemble de nos ateliers adultes aux personnes en insertion ; le conventionnement avec le Conseil Général est en cours.

Manifestations « tout public »

Plusieurs fois par an, le centre social organise, à Morestel ou dans d'autres communes, des animations « libres, gratuites, ouvertes à tous », dans le but de favoriser la rencontre et l'échange entre toutes les populations.

« Faites l'été » en juin, la fête des « tout p'tits, les bourses petite enfance, la soirée « halloween », sont autant d'occasions de partager des instants communs, en famille...

En 2013, la fête de juin sera organisée dans une commune autre que Morestel.

Autres Actions

- Depuis toujours, le Centre Social développe l'accueil de stagiaires, dans le cadre de leurs études dans divers domaines (secrétariat, comptabilité, animation, travail social, etc).
- **Réseau « baby-sittin » :** le centre social facilite la mise en relation entre les **jeunes du territoire** qui souhaitent garder des enfants, et les parents qui recherchent ce « mode de garde ponctuel ». Une sensibilisation des jeunes à ce « type de travail » est mise en place sous forme de « mini-stage » ; un classeur est à disposition des parents dans nos locaux (et au Point Information Jeunesse CCPC), pour guider leur recherche
- **Réseau « périscolaire » :** chaque trimestre, le centre réunit l'ensemble **des intervenants périscolaire des 12 communes**, pour échanger sur les pratiques, partager des interrogations, réfléchir à des méthodes d'animation.
- **Groupe Prévention Jeunesse :** regroupement de divers professionnels (collèges, lycée, centre social, etc) qui met en œuvre des actions destinées aux jeunes et à leurs parents, dans le domaine de la « **prévention des conduites à risque** ».
- **Actions inter centre de loisirs :** **des rencontres entre centres aérés enfants** se mettent en place progressivement lors des congés scolaires. A Toussaint 2012, les enfants de Creys-Mépieu (association Gavroche), de Vèzeronce-Curtin (association Familles Rurales), et de Morestel (Centre Social) se sont retrouvés pour une après-midi de jeux. D'autres rassemblements sont prévus pour les vacances à venir. De la même manière, et depuis plusieurs années, **des stages d'une semaine sont proposés aux jeunes** pour leur faire découvrir des activités peu pratiquées ; stage « arts martiaux prévention » et des stages « découvertes artistiques » sont organisées en collaboration avec diverses structures du canton, ou de plus loin.

Prochain stage « arts martiaux » à Charvieu pour les congés de Pâques.

PAILLET

TERRASSEMENT - VRD

Assainissement- Démolition
Piscine - Abords villa
Enrobé - Aménagement

06 80 10 63 92



SARL PAILLET TP - 38510 SERMERIEU - Tél. 04 74 33 06 34 - Fax 04 74 80 44 48



Virginie ROCHET

04 74 33 06 71

Transmissions florales
Livraisons à domicile

7 place des Ecoliers - 38510 VEZERONCE CURTIN - Fax 04 74 88 13 06

Viandes de porc
Veau de lait
Génisse

Fromages blancs et secs
et ses spécialités
Yaourt

249, chemin de la Coche
38510 SERMERIEU
Tél./Fax 04 74 80 21 49
reynier.geraldine@orange.fr

Réglementations les Droits de l'Arbre

Distance de plantations à respecter

Si vous ne dépendez pas d'un règlement de lotissement, vous devez vérifier auprès des services concernés : Mairie, Services de l'urbanisme ou Chambre d'Agriculture s'il n'y a pas de réglementation ou d'usages locaux en vigueur. En l'absence d'arrêtés locaux, ce sont les règles du Code civil qui doivent être appliquées.

A savoir

Par nos tribunaux, est retenu le principe de la préoccupation : selon ce principe développé par les tribunaux, vous ne pouvez pas agir contre son voisin, pour le non respect des distances de plantation.

Si la propriété a été achetée en connaissance de cause (c'est à dire si lors de l'acte d'acquisition, les distances n'étaient déjà pas respectées); dans ce cas la jurisprudence considère effectivement que l'aménagement de la propriété, même au regard de la propriété voisine, a été implicitement accepté par l'acheteur, au moment de l'achat de la propriété.

(TGI Bordeaux, 10 juillet 1986, D.S.1987.277).

En l'absence de réglementations locales ou d'usage

- une distance minimale de 0.50 m, de la limite séparatrice pour les plantations (dites de basses tiges) ne dépassant pas 2m.
- une distance de 2 m minimum de la ligne séparatrice pour les arbres (dits de haute tige) destinés à dépasser 2 m de hauteur.
- La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre.
- La hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est planté l'arbre, jusqu'à la pointe.

FILOUL - SUPERFILOUL GAZOLE - GAZOLE NON ROUTIER

Charbons - Carburants - Lubrifiants

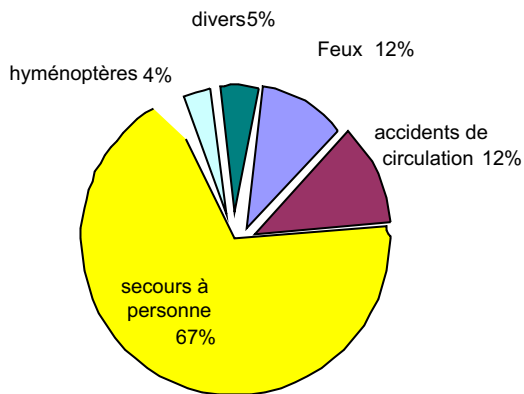


Ets Navoret

Notre énergie à votre service

394 Grande Rue
38510 MORESTEL
Tél : 04 74 80 02 51
Fax: 04 74 80 20 64

64 Rue Pilâtre du Rozier
38110 DOLOMIEU
Tél : 04 74 88 02 87



Au 30 novembre 2012, la caserne de Morestel a déjà effectué 703 interventions réparties comme ci-contre. L'activité principale reste le secours à personne.

NOMBRE DES SORTIES DE SECOURS PAR COMMUNE AU 30/11/2012	
Commune	Nombre
MORESTEL	250
VEZERONCE CURTIN	78
CREYS MEPIEU	47
PASSINS	44
SERMERIEU	34
SAINT VICTOR DE MORESTEL	23
BRANGUES	41
ARANDON	30
LE BOUCHAGE	27
LES AVENIERES	28
VASSELIN	23
BOUVESSE QUIRIEU	9
MONTALIEU-VERCIEU	9
AUTRES	60



Depuis le 1er septembre 2012, le caporal Xavier BENOIS, sapeur pompier professionnel est venu renforcer l'effectif de la caserne afin de compléter le Dispositif Opérationnel Permanent. Le nombre de sapeurs pompiers volontaires reste quant à lui stable, autant de départ que d'arrivée pour cette année. L'adjudant-chef Gilbert GULDEMANN JUPPET, employé municipal de la commune de Sermérieu, sera responsable d'une équipe de garde à compter du 1er janvier 2013.

Le volontariat est un engagement citoyen

En France, quelques 200 000 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier, de leurs études... Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots. Pourquoi pas vous ?

Les sapeurs-pompiers volontaires sont engagés pour une période de cinq ans, tacitement reconduite, en principe au grade de sapeur. La première année constitue une année probatoire. Le renouvellement de l'engagement est subordonné à la vérification périodique des conditions d'aptitude physique et médicale.

Tout sapeur-pompier volontaire bénéficie d'une formation initiale à la suite de son engagement, adaptée aux missions exercées dans son centre de secours, puis d'une formation continue et de perfectionnement tout au long de sa carrière.



Fresque réalisée par des artistes sur le mur du nouveau foyer

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter :
 le chef de la caserne de Morestel (ou le secrétariat)
 110, route d'Argent - 04 76 27 96 94
www.sdis38.fr





Energies renouvelables

Capteurs solaires
Géothermie
Aérothermie
Fioul

Bois (graminée/décheté)
P.G. (professionnel du gaz)

sté **E.R.I.C.**

**PLOMBERIE
SANITAIRE
CHAUFFAGE**

06 58 69 91 57

Installation & Dépannage
Entretien annuel

374 Grande Rue - 38510 SERMERIEU
04 74 80 10 66 - eric.chauffage1@orange.fr

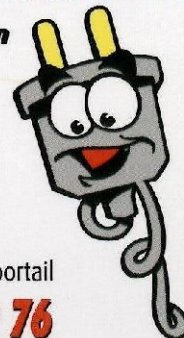
**ÉLECTRICITÉ
GÉNÉRALE**

Thierry MARTIN
particuliers & professionnels

neuf-rénovation

- installation
- dépannage
- chauffage
- vmc
- alarmes
- automatismes de portail

06 77 07 09 76



Tél./Fax 04 74 27 75 17
204 Chemin des Sables - Olouise
38510 SERMERIEU

MOTOCULTURE
**Serge
DUBOIS**

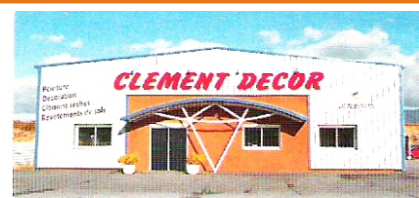


VENTE - RÉPARATION

Tirieu - 38510 COURTENAY
Atelier **04 74 80 85 93**

R.C.S. Bourgoin Jallieu A 342 052 834 00013 - code APE 2201

Télécopie **04 74 80 85 77**



CLEMENT DECOR

le spécialiste des sols & murs

revêtement de sol
peinture
décoration
cloisons sèches

La Clapezine - 38510 PASSINS
Tél. **04 74 80 14 57** - Fax 04 74 33 02 80
clement.decor@wanadoo.fr

Weldom

• Bricolage • Quincaillerie • Décoration • Jardin
• Matériaux

1121, Route d'Argent - Z.I

38510 MORESTEL - Tél. 04 74 80 29 10

Bricolagemorestel@wanadoo.fr

Ouvert : Lundi au Samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h

S.E.L.A.R.L.
CHABERT-MADULI
Géomètres-Experts Associés



André CHABERT
Géomètre-Expert Foncier DPLG
Wilfried MADULI
Géomètre-Expert Ingénieur ESGT

www.chabert-maduli.fr

974 route d'Argent - 38510 MORESTEL
Tél. **04 74 80 06 65** - Fax 04 74 80 31 43
chabertmaduli@geometre-expert.fr

Paroisse Saint Pierre



En 1937, Maurice ROCHET était bébé. La maman est arrivée à la messe de minuit avec le bébé dans les bras et le Père Camille Bouvier a abandonné l'enfant Jésus en cure à la sacristie pour demander à Mme ROCHET si elle voulait bien qu'on mette le petit Maurice dans la crèche aux pieds des moutons. A l'automne 1980, Maurice chez Charlot VELLARD avec Fanfan ROCHET et quelques autres messieurs ont fait le pari de refaire la crèche vivante avec les animaux, en vrai, les personnages :

parents, bergers, etc.... Fanfan avait une charpente qui lui restait et il l'a proposée parce qu'elle avait les bonnes dimensions pour rentrer dans l'église....et ces messieurs se sont mis au travail.

Le 1er enfant Jésus était Frédéric MOIROUD. A la fin de la messe, ces messieurs, qui avaient monté la crèche, sont allés dire au Père MERMET à l'année prochaine. Celui-ci a répondu, 1980 est une année bissextile, ce sera pour la prochaine année bissextile. Depuis tous les 4 ans la crèche est refaite.

Après Frédéric sont venus : Nelly, Lindsee, Gehana, Alexis, Charline, William, Antoine, pour 2012 : Tyméo. Au cours de la célébration, les enfants apporteront des offrandes : produits alimentaires non périssables que vous aurez apporté au profit du secours catholique et déposés au fond de l'église.

Des choristes et instrumentistes animeront une veillée de chants à partir de 20 heures pour introduire la messe de Noël qui se déroulera ensuite sous la présidence du Père Robert LOKIALOTO, Prêtre de la Paroisse St Pierre du Pays des Couleurs et originaire du Congo Kinshassa.

Cette célébration allie très bien le folklore religieux au caractère sacré d'une messe de Noël, que chacun de nous y trouve un brin d'espérance.



OSEZ acteur de développement économique en matière d'emploi qui depuis sa création en 1996 intervient sur 11 cantons du Nord Isère ainsi que sur les cantons de Vienne et de Roussillon.

Agences vous accueillent: La Tour du Pin (siège), Bourgoin-Jallieu, Morestel, Villefontaine, Chavanoz et Vienne

L'activité

Relais entre l'offre et la demande, OSEZ propose des missions de travail aux demandeurs d'emploi et apporte des solutions dans la gestion des ressources humaines des entreprises, des artisans, des collectivités locales, des associations,

des particuliers.

Les valeurs

Animée des valeurs de l'économie sociale et solidaire, avec Marie-Christine MOSNIER, directrice du groupe et sous la présidence de Monsieur Jean DAUJAS, l'équipe travaille dans le respect de l'autre

pour permettre le retour à l'emploi.

Un suivi soutenu des salariés est assuré pour valoriser leurs compétences, suivre l'évolution de leurs projets, tout en respectant une bonne adéquation entre les attentes des demandeurs d'emploi et celles des clients.



L'Agence référente de votre commune :

Elle est située à Morestel :

574, rue Paul Claudel.

Tél : 04 74 80 39 26

La responsable de l'Agence :

Pierrette MAUFRAS

La secrétaire de l'Agence :

Delphine SEGURA

La chargée de Développement :

Lauri GRANGE

Pour plus d'information, retrouvez-nous sur notre site : www.osez.asso.fr



Un acteur de proximité

Activités

- **Entretien de la végétation des berges de ses rivières et canaux.**

Les travaux effectués par notre Syndicat sont classés d'intérêt général. L'entretien de la végétation et des cours d'eau intègre plusieurs enjeux, écologiques (maintien d'une biodiversité, valorisation paysagère), humain (sécurisation) et économique.

Les travaux effectués par le SIM ont permis l'urbanisation sur des secteurs jusqu'alors inaccessibles.

Ces zones urbanisées entraînent un ruissellement du fait d'une forte imperméabilisation des sols et des rejets plus importants dans nos canaux. Ce phénomène favorise l'érosion des berges sur les grands canaux, l'envasement des petits canaux, la destabilisation des ouvrages, le gabarit de ces derniers en passage busé devenant insuffisant.

Le SIM a récemment réalisé un plan de gestion de végétation, validé par l'ensemble de nos partenaires.

Ce dernier programme les interventions nécessaires sur le bassin versant du Catelan (travaux d'entretien, de restauration, lutte contre les espèces invasives) afin de concourir à l'atteinte du bon état des masses d'eau, accroître la fonctionnalité et la biodiversité des canaux, valoriser le patrimoine naturel, etc. Ceci dans une optique de gestion durable de la végétation des berges cohérente avec les enjeux du territoire.

- **Restauration et consolidation des berges avec des techniques adaptées telles que le génie végétal.**

- Développement de chemins de randonnées le long des canaux.

L'ensemble des francs-bords de nos rivières et de nos canaux, soit 170 kms de par notre gestion-entretien est accessible aux loisirs doux. En 2011, de nouveaux tracés ont ainsi vu le jour sur la propriété du syndicat.

Le Sentier des Marais, sentier pédagogique créé par le SIM longeant la rivière Catelan, est utilisé comme support pour des sorties scolaires organisées par nos services.

Depuis quelques années, le Syndicat des Marais stimule des partenariats pédagogiques. Ces derniers, sous forme de sorties pédagogiques ou de chantier sur le terrain se multiplient.

Les objectifs principaux étant d'informer, de sensibiliser un public à l'environnement local, aux milieux aquatiques et de répondre ainsi à une demande croissante de « nature ».

- Lutte contre les espèces invasives problématiques.

Le long des canaux, les ragondins et surmulots creusent des terriers, ce qui a pour effet de déstabiliser et d'accélérer l'érosion des berges. Ces derniers véhiculent des maladies, comme la leptospirose, pouvant être mortelles pour l'homme. Une lutte par le piégeage et la chasse à l'arc est mise en place grâce au partenariat SIM et l'association iséroise de chasse à l'arc.

Nous devons lutter également contre la prolifération de plantes invasives telles que la Renouée du Japon, concurrençant des espèces indigènes au fort pouvoir de fixation des berges. La prolifération de l'ambrosie, dont le pollen provoque des réactions allergiques, nous oblige à mettre des moyens humains et matériels de plus en plus importants. Cette plante doit être détruite sur une certaine période courte et sur des surfaces importantes.

- Exploitation de plantations de peupliers, frênes, érables et noyers lui appartenant. Le SIM a d'ores et déjà investi dans un plan de gestion pour son linéaire boisé en peupliers qui répond aux attentes économiques et de gestion durable. Ce dernier prévoit le renouvellement des arbres par des boisements plus adaptés au milieu.

- Nettoyage des lits des rivières et des canaux des objets déversés dans les canaux.

- Travaux en cas de crues exceptionnelles, de rafales de vent et d'inondations.

La tornade d'août 2011 ayant eu lieu dans la plaine du Catelan a causé de nombreux dégâts sur la propriété du Syndicat. Son extrême violence est à l'origine du déracinement d'une centaine d'arbres et de nombreuses branches cassées. Les agents du SIM ont donc dû sécuriser les sites et effectué des travaux conséquents durant plusieurs mois.

- Conscient des enjeux liés à sa propriété, le SIM veille à ce que ses nombreux corridors écologiques soient préservés d'une urbanisation galopante (consultation pour les documents d'urbanisme).

Travaux au cours de l'exercice 2011/2012

- Été 2011 :

o Débroussaillage sur les 21 communes du S.I.M.

o Entretien de 3,100 kms de haies bocagères (désherbage manuel et mécanique)

o Taille et élagage de peupliers

- Hiver 2011/2012 :

o Broyage de 110 kms de rivières et canaux

o Abattage sur 3 kms

o Curage de 1.2 kms

o Suite à la tornade d'août 2011, des travaux conséquents de

sécurisation ont été entrepris (abattage, évacuation des

végétaux, retalutage suite aux déracinements,

stabilisation des souches, semis) sur les

communes de St Marcel-Bel-accueil, Vénérieu,

St Hilaire de Brens, St Savin, St Chef,

Salagnon, Soleymieu et Sermerieu.





Les astronomes ont été les premiers à identifier et à dénoncer la pollution lumineuse...

Les études scientifiques réalisées à partir des clichés nocturnes des halos lumineux liés à l'urbanisation, au trafic automobile ainsi qu'aux aménagements dûs au développement touristique font apparaître une augmentation constante et très importante dans ces dix dernières années, en France notamment.

Le terme de pollution n'est pas exagéré !

L'alternance jour/ nuit est indispensable au rythme biologique de l'être humain et donc à son bien-être. La nuit, son organisme produit une hormone la mélatonine dont la sécrétion est inhibée par la lumière. Ainsi insomnies, troubles du comportement, maladies oculaires, accidentologie et mêmes certains cancers seraient liés à l'absence de nuit noire pendant le sommeil.

La plupart des espèces animales dont certaines dites pourtant nocturnes sont concernées aussi par ce dérèglement, notamment les groupes d'insectes (coléoptères, diptères, hyménoptères, lépidoptères...) qui jouent un rôle essentiel par leur place dans la chaîne alimentaire, et comme pollinisateurs sans lesquels beaucoup de plantes seraient stériles. De nombreux mammifères sont nocturnes et donc éblouis plus facilement par la lumière artificielle d'où les écrasements constatés souvent. Sans parler des collisions massives des oiseaux migrateurs qui volent sur de grandes distances la nuit et s'orientent grâce aux champs magnétiques et aux étoiles.

L'éclairage artificiel induit des dérèglements biologiques même sur la reproduction, sur la germination et sur le développement : certains éleveurs ou horticulteurs le savent bien qui utilisent ces perturbations.

Que devient la sécurité publique, me direz-vous ?

En ce qui concerne la sécurité routière, les études menées ont révélé une accidentologie moins importante certes mais plus grave la nuit sur route éclairée, et des phénomènes d'éblouissement dangereux à cause de la vitesse facilitée, que l'installation de matériels réfléchissant les phares de voitures supprime en faisant réaliser d'importantes économies à la collectivité.

En ce qui concerne les biens, 80% des cambriolages ont lieu de jour et des systèmes de détection de mouvement ou de déclenchement d'alarme s'avèrent très efficaces à 95%.

Quant aux « serial-killers », ils prolifèrent surtout à la lumière de la... télévision !!!

Comment ne pas remarquer un phénomène très paradoxal...

Alors même qu'on recommande aux citoyens de réduire leur consommation d'électricité par tous les moyens, on constate que l'éclairage public représente en moyenne 45% de la consommation et **37% des dépenses des collectivités publiques avec 109 g de CO2 par KW** consommé. Et finalement, ce sont les contribuables qui payent cette débauche de lumière et de toutes les manières.

Récemment encore, la réglementation était très lacunaire mais les choses évoluent positivement.

La Loi Grenelle 1 et 2 précise: « Les émissions de lumière artificielle de nature à présenter des dangers ou à causer un trouble excessif aux personnes, à la faune, à la flore ou aux écosystèmes, entraînant un gaspillage énergétique ou empêchant l'observation du ciel nocturne feront l'objet de mesures de prévention, de suppression ou de limitation ».

Le décret est paru le 12 juillet 2011. Les arrêtés ministériels d'application sont en préparation. Le premier, soumis à consultation cet été, prévoit notamment l'extinction obligatoire des bâtiments non résidentiels au cœur de la nuit et mettra fin à l'éclairage nocturne continu des clochers d'église.

Un autre décret, paru le 30 janvier 2012, interdit les publicités lumineuses entre 1h et 6h du matin.

En attendant mieux, que peut-on faire ?

Soyons économes de notre argent mais surtout de la lumière :

. Choisissons les lampes les plus sobres et à meilleur rendement en lumens/watt, c'est-à-dire pour l'instant les ampoules au sodium (lumière orange); les LED à lumière chaude sont encore loin derrière et les LED blanches, trop proches de la lumière du jour perturbent fortement les organismes vivants.

. Adoptons un éclairage différencié dans la puissance et la durée.

. Demandons-nous surtout **qui en profite ???**

L'ADEME a lancé un appel à projets en 2012 pour aider les communes de moins de 2000 habitants à rénover leur éclairage public pour diminuer leur consommation.

La Communauté de Communes du Pays des Couleurs l'a compris qui a initié une commission d'études à ce sujet et qui a décidé de prendre la compétence Eclairage Public au terme de son rapport. Certaines communes ont déjà réfléchi au problème et pris des mesures.

Mais chacun d'entre nous peut agir à sa mesure. Puissions-nous longtemps encore admirer le ciel étoilé au-dessus de notre tête et abandonner des réactions sécuritaires souvent fabriquées par une société de rumeurs et... de consommation.

«Un ciel propre» fait partie des Droits des Générations Futures proclamés par l'UNESCO.

Association Nature nord-Isère lo Parvi



ETAT-CIVIL 2012



Clarence CERETTO
12 octobre



Julia Varnet
06 avril



Emma DA CUNHA
17 mars



Capucine MADULI-VARTANIAN
09 mai



Simon SERVAGEANT
23 janvier



Théo CORBET
23 juillet



Rose COTTE
30 octobre



Malo DAVADANT
7 mars

Mattéo GIVAUDAN, le 7 février
Louna GRANOUX, le 25 mai
Margaux GIROUD, le 01 juin
Ethan LONGEPIERRE, le 13 septembre
Léana MORARDET, le 18 octobre



Tyméo TERMOZ
12 février



Illiana VALLE
02 octobre

ETAT-CIVIL 2012



Romain VARNET et
Emilie HERBEPIN
Le 28 juillet



Matthias BARQUIN et
Vanessa MOULET
Le 12 décembre



Raphaël SERVAGEANT et
Sandra CARRARA
Le 06 octobre



Thomas POPE
Frédérique ETIENNEY
Le 14 juillet



Gilles BROSSARD et
Sylvie DESSEIGNE
Le 30 juin

Jocelyne BOUTIN et Jean GODARD,
Le 12 mai
Christine DURAND et Christian GEORGES,
Le 26 mai



Richard MAGISTER et
Sandra FLEURY
Le 07 juillet

Celles et Ceux qui nous ont quitté en 2012

GUICHERD Jeanne décédée le 22 février,
DREVON Germaine décédée le 19 avril,
BONNEFOI Jean-Paul décédé le 05 juin,
FOLLIET Marie-Louise décédée le 06 juin,
HERAIL Raymonde décédée le 09 juin,
JUPPET André décédé le 16 juillet,
CONTI Justin décédé le 20 juillet,
MONTEILLER Roger décédé le 27 juillet,

VELLARD Charles décédé le 05 août,
CORBET Pierre décédé le 20 septembre,
GAILLARD Josette décédée le 04 octobre
PONGER André décédé le 30 octobre
BOREL Robert décédé le 12 novembre
MAROTTE Jacques décédé le 29 novembre,
JOLIVET Serge décédé le 19 décembre

CALENDRIER DES FÊTES

JANVIER

- 06 : Voeux du maire
- 13 : Thé dansant : Le monde en poche
- 16 : A. G. et tirage des rois : club des toujours jeunes
- 18 : Assemblée générale : Olouise animation
- 19 : Brioches : sou des écoles
- 20 : A. G. et choucroute : club entente et amitié

FEVRIER

- 03 : Repas traditionnel : ACCA
- 06 : Bugnes : Association des Toujours Jeunes
- 09 : Soirée : Association des jeunes de sermerieu
- 10 : Thé dansant : Club des Toujours Jeunes
- 16 /17 : Vente de diots : Olouise animation
- 22 : Assemblée Générale : Comité des fêtes

MARS

- 02/03 : Moules frites : association bouliste de Sermérieu
- 06 : Fête des grands- mère : club des toujours Jeunes
- 09 : Chasse à courre : ACCA
- 15 : Concours Belote Coinche : club des Toujours Jeunes
- 16 : Carnaval : Sou des écoles
- 22 : Théâtre : Comité des Fêtes
- 24 : Repas jambon dauphinois : Club des Toujours Jeunes

JUILLET

- 06 : Fête d'été
- 13 : Concours longue : Association Bouliste de Sermerieu
- 18 : Voyage (Montélimar) : club des toujours Jeunes
- 20 : Challenge Entente et amitié

AOUT

- 01 : Pique-nique : club des Toujours Jeunes
- 03 : Challenge Entente et amitié
- 17 : Challenge Entente et amitié
- 30-31 : Vogue : association des jeunes de Sermérieu
- 31 : Voyage : Olouise Animation / Repas quartier de Collonges

SEPTEMBRE

- 01 : Vogue : association des jeunes de Sermérieu
- 04 : Rencontre Saint-Chef : club Entente et Amitié
- 07 : Nuit des étoiles : commissions communales
- Du 14 au 21 : voyage en Bretagne : club des toujours jeunes
- 21 : Concours longue : association bouliste de Sermérieu / brioches et tartes au sucre : basket

AVRIL

- 04 : Voyage : Club des Toujours Jeunes
- 06 : Nettoyage de printemps
- 07 : Repas des Aînés : CCAS
- 13 : Foire
- 20 /21 : Lavages autos : Association des jeunes de sermerieu (local technique) / Concours longue : association bouliste de sermerieu / tartes et pizzas : sou des écoles
- 27 Safari truites : ACCA

MAI

- 05 : Thé dansant : FNACA
- 11 : Pétanque : association des jeunes de Sermérieu
- 12 : Assemblée générale : ACCA
- 18 : Challenge Paillet : Club entente et amitié
- 23 : Voyage : club des Toujours Jeunes
- 25 : Concours de pétanque : Olouise Animation

JUIN

- 01 : Pétanque : club des Toujours Jeunes
- 07 : Concours longue : Association Bouliste de Sermerieu en soirée
- 08 : Journée voisins : Olouise animation / Challenge Perrin : club entente et amitié
- 15 : Voyage annuel : club Entente et amitié / Tournoi foot : Association des Jeunes
- 22 : Challenge épicerie : club Entente et amitié
- 28 : Kermesse : sou des écoles

OCTOBRE

- 04 : Repas : club des Toujours Jeunes
- 12 : Soirée : Comité des Fêtes
- 20 : Sabodets : club des Toujours Jeunes
- 27 : Chorale

NOVEMBRE

- 03 : Boudin : comité des fêtes
- 10 : Thé dansant : club des Toujours Jeunes
- 22 : Concours belote : club des Toujours Jeunes
- 23 : Plats chauds : basket

DECEMBRE

- 01 : Boudins : ACCA
- 07 : Téléthon
- 14 : Marché de Noël
- 20 : Repas de Noël : club des toujours jeunes
- 31 : Réveillon